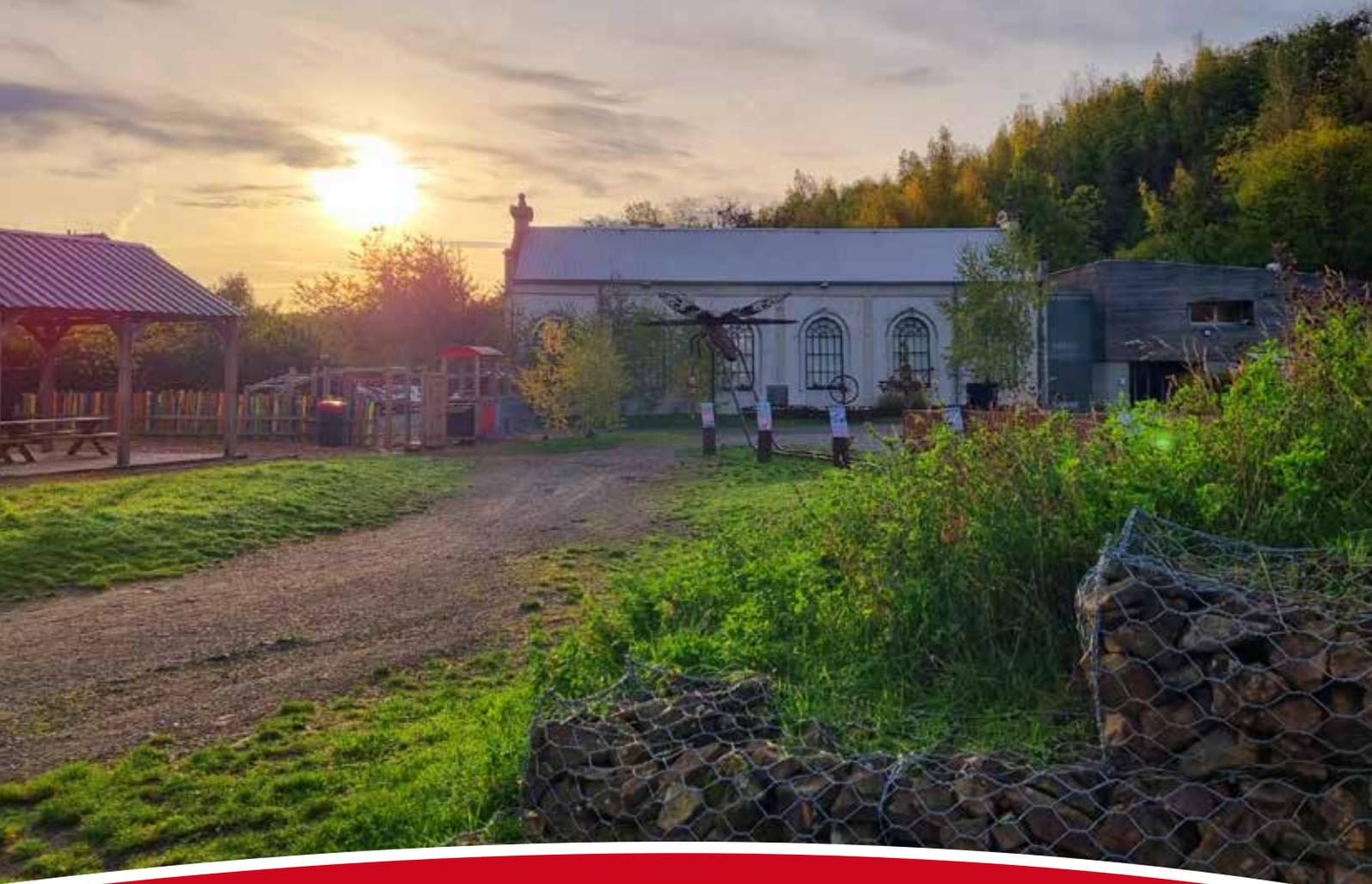


Bonne et Heureuse Année 2023



- Les clés du bien-être P. 45
- EFT La Coopérative P. 61
- Télé-Accueil Liège P. 64



Le mot de la Bourgmestre



■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Direction générale	02
La Police	04
La Culture	05
L'Environnement	08
Le Bien-Être Animal	13
Le Social	14
Les Sports	19
L'Enseignement	24
Le Commerce Local	26
Les Sépultures	32
Le C.P.A.S.	36
Les Travaux	39
Le Plan de Cohésion Sociale	40
La Jeunesse	48
Les associations culturelles	50
Les associations sportives	56
La Laïcité	57
La Régie des Quartiers	60
Le Protocole	62
L'Accueil	63
Les Dossiers	64

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Fabienne BIERSET

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le mois d'octobre 2022 aura été le mois d'octobre parmi les plus chauds jamais constatés en Belgique et un peu partout en Europe. Si les températures exceptionnelles relevées ne signaient – une fois de plus – un changement climatique d'ampleur, nous aurions pu nous en réjouir. En effet, ces températures clémentes nous ont permis de retarder d'autant la mise en route de nos chauffages domestiques, ou, à tout le moins, d'en diminuer l'intensité. Crise énergétique aidant, chacun d'entre nous limite sa consommation, qu'il s'agisse de gaz, d'électricité ou de fuel. Ainsi, au sein des infrastructures communales, la température pendant les plages d'utilisation de celles-ci, a-t-elle été limitée à 19°C. Cette mesure d'économie, indispensable, ne suffira pas à elle seule à modérer l'augmentation de notre dépense énergétique et, comme dans un ménage, des économies devront être réalisées par ailleurs, économies nous empêchant de concrétiser certains projets dans l'immédiat.

Aussi, afin de venir en aide à tout citoyen éprouvant des difficultés à financer ses factures d'énergie ou souhaitant améliorer l'isolation de son logement, nos services communaux, en collaboration avec le CPAS et les Habitations Sociales de Saint-Nicolas, mettent en place début 2023 un guichet « Energie » unique. Par cette mise en commun de nos ressources d'aide sociale, ce guichet « Energie » offrira un éventail informatif complet des aides disponibles pour chacun, au cas par cas. D'ici cette mise en place de Permanence centralisée, le service Social communal et la Cellule Energie du CPAS restent évidemment vos interlocuteurs en la matière.

Est-ce un hasard si la plupart d'entre nous reportons nos grosses dépenses, si nous changeons nos habitudes d'achats, de consommation, souvent en limitant désormais celles-ci à l'essentiel ? Avec pour conséquence immédiate un impact sur les activités de nos entrepreneurs, commerçants et artisans, qui traversent, pour la plupart et une nouvelle fois, des temps difficiles. A l'heure où les citoyens, les entreprises et les services publics cherchent à réaliser quelques économies, certains fournisseurs

d'énergie – et en particulier s'agissant d'énergies fossiles – réalisent des bénéfices plantureux et nous sommes en droit de nous demander dans quelles proportions ceux-ci participent au coût exorbitant des énergies qu'ils nous vendent, pour réaliser ces surprofits. La libre concurrence et les lois du marché, érigées en principes incontestables et vertueux par le dogme néolibéral, postulant que rien ne devrait entraver le fonctionnement du libre marché, montrent ici toutes leurs limites. Et il s'élève dans toute l'Europe de nombreuses voix politiques, même libérales, pour réclamer un contrôle plus strict du marché de ces biens de première nécessité et pour la mise en place d'aides aux citoyens. En effet, il s'agit de biens de première nécessité – qu'il s'agisse d'énergie, de produits alimentaires ou encore de médicaments – ceux-ci sont en relation avec nos droits essentiels : ne pas avoir froid, ne pas avoir faim, être soignés lorsque nous sommes malades.

Aujourd'hui, des spéculateurs de tous bords acquièrent en masse ces biens de première nécessité sur le marché mondial à des prix planchers, créant une pénurie artificielle qui provoque une hausse des prix, avant de les mettre en vente aux prix les plus forts. Quelle est la plus-value pour nos sociétés de telles manœuvres si ce n'est appauvrir leurs citoyens au seul profit de quelques-uns ?

Pour ces biens spécifiques, le bénéfice devrait toujours profiter au plus grand nombre et, à défaut, ne léser personne, sans devenir réservés à quelques privilégiés.

En ce sens, certains d'entre vous se sont émus des nuisances sonores engendrées par l'aéroport de Liège Airport et de leurs effets, notamment sur la qualité de leur sommeil. Si Liège Airport est un des plus importants pourvoyeurs d'emplois de la région, un compromis entre l'économie et la qualité de vie des riverains du site doit être trouvé et accepté. A cette fin, le Conseil et le Collège communal ont souhaité objectiver le niveau sonore produit par le survol de notre entité. Pour ce faire, j'ai eu une réunion avec la SOWAER, laquelle a été mandatée pour poser des sonomètres sur l'entité : deux de ces dispositifs seront installés. Cette réunion, très technique, a permis de mettre en évidence l'importance des vents dominants dans le choix des circuits de décollage et d'atterrissage. La commune de Saint-Nicolas, parallèle à l'axe des pistes, n'est pas reprise dans le périmètre de l'étude d'incidence de la Région wallonne. La commune attendra donc les résultats de ces relevés sonores, qui auront lieu après le mois de juin, en raison d'une étude déjà en cours au sein d'un périmètre déterminé, repris dans le plan d'exposition au bruit (PEB). Au terme de celle-ci, une seconde étude pourra alors être réalisée, liée au plan de développement à long terme de l'aéroport (PDLT), dans laquelle s'inscrira la commune. En raison des vents dominants, la zone la plus impactée de la commune est le haut de l'ancienne entité de Montegnée (rues Voie des Vaux, Botresses,...), où sera installé un des deux sonomètres, l'autre pouvant être installé sur le plateau de Saint-Nicolas, sachant que leur installation nécessite un terrain privé et sécurisé communal de cinq mètres sur cinq. Par ailleurs, le site sowaer.be permet à tout citoyen de consulter en temps réel l'ensemble des vols et les caractéristiques des avions les effectuant, caractéristiques importantes quant au niveau sonore émis. Au terme de l'analyse des mesures enregistrées et de la teneur de celles-ci, peut-être disposerons-nous des données objectives pour être intégrés dans le périmètre de l'étude d'incidence pour cet aéroport.

Nous pourrions ainsi rejoindre le plan d'exposition au bruit (PEB), lié au plan de développement à long terme de l'aéroport (PDLT). Le but poursuivi par notre démarche n'est pas de nuire à l'activité économique de Liège Airport mais bien de permettre à nos citoyens – qui, mesures objectives à l'appui, sont impactés par les nuisances sonores – de solliciter une aide pour l'isolation acoustique de leur bâtiment.

Sans remettre en question le bien-fondé de cette activité économique, ce n'est pas ici le propos, je suis convaincue que cette activité peut rester parfaitement rentable dans le respect de la qualité de vie de ses riverains.

A la veille des fêtes de fin d'année, je voudrais d'abord nous souhaiter un hiver clément, suivi d'un printemps précoce.

Traditionnellement et – joignant à moi le Collège et le Conseil communal de Saint-Nicolas pour cela – je vous aurais présenté mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'an neuf.

Cette année, je vous présente mes vœux sincères de santé, de bonheur et de prospérité pour l'an neuf, en souhaitant que la prospérité ne se fasse pas trop attendre.

Votre dévouée,
Valérie MAES
Bourgmestre

*Le Collège,
le Conseil Communal
et la Direction générale
vous présentent leurs
meilleurs voeux pour l'an
2023 et vous souhaitent
joie, santé et prospérité.*

Budget PARTICIPATIF communal

2^{ème} édition

J'ai une idée pour mon quartier,
ma commune peut la réaliser.



Jonathan OLIVIERI
Plan de Cohésion Sociale
de Saint-Nicolas
0470/60.51.89
participation@saint-nicolas.be

**Vous souhaitez
proposer un projet?
Nous pouvons
vous aider !**

**Vos
projets sont
attendus pour
le 31 mars 2023**



LA ZONE DE POLICE ANS/ST-NICOLAS A EMMÉNAGÉ DANS SON NOUVEL ÉCRIN !

Nous vous l'avions annoncé... l'heure est enfin arrivée ! Le 16 novembre 2022, la zone de police Ans/Saint-Nicolas a investi son tout nouvel Hôtel de police installé rue du Monténégro 2 à Ans, sur le site « Bonne Fortune ».

Ce bâtiment flambant neuf regroupe désormais l'ensemble des services de la zone de police. Non seulement, cela permettra de réaliser une économie substantielle des frais de fonctionnement mais aussi d'avoir une meilleure transversalité entre les différentes fonctionnalités de police de base (intervention, travail de quartier, enquête et recherche locale, assistance aux victimes, maintien de l'ordre, circulation, accueil).

Antenne de police conservée à Saint-Nicolas

Afin de continuer de répondre au mieux aux besoins de la population Saint-Clausienne et d'assurer une certaine proximité, deux policiers seront encore présents au quotidien – durant les heures d'ouverture – dans l'antenne située à l'administration communale de Saint-Nicolas. Leur rôle consistera principalement à mener des auditions sur rendez-vous, dans le cadre de dossiers judiciaires diligentés par le parquet. Ils assureront également un rôle de liaison avec les services administratifs communaux et répondront aux demandes ponctuelles des citoyens.

Accueil physique des citoyens à l'Hôtel de police

En pratique, les services de police vous recevront physiquement à l'Hôtel de Police, sur rendez-vous, du lundi au vendredi entre 08.30 heures et 17.30 heures ainsi que le samedi matin entre 09.00 heures et 13.00 heures. Les rendez-vous peuvent être pris très facilement via le lien présent sur le site internet de la zone de police (www.police.be/5284) ou sur sa page Facebook.

En cas de difficulté pour effectuer cette démarche, les services de police restent bien évidemment à votre disposition pour vous aider, par téléphone, au n° général 04/320.22.00.

Il est évident que les plaintes réputées urgentes seront traitées sans rendez-vous, pour satisfaire au mieux à vos attentes.

Accueil virtuel

La volonté des Bourgmestres, conformément à la vision stratégique du Chef de Corps, a été d'augmenter l'offre de service aux citoyens par le biais de la technologie.

Dès lors, si vous avez besoin d'obtenir un renseignement ou si vous souhaitez déposer plainte pour des faits réputés mineurs (perte de document, vol simple sans nécessité de constatation sur les lieux, différend, etc...), il vous est également loisible de vous présenter au guichet d'accueil virtuel installé au rez-de-chaussée de votre administration communale. Vous serez guidé par l'employé administratif pour une prise en charge optimale au sein du bâtiment. Un policier, en poste à l'Hôtel de Police, répondra à vos demandes via un écran digital.

Tourné vers le futur, au service du public, soucieux du bien-être du personnel et respectueux de son environnement, notre nouvel espace de travail entre de plein-pied dans le 21^{ème} siècle !



LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs.

Notre prochaine balade se déroulera en janvier

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04.234 66 53.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Pas envie de passer la soirée devant la télé, besoin de rencontrer des gens ou de partager un moment entre amis ...

Le service de la Culture et de l'Environnement propose des soirées gratuites d'initiation aux jeux de société modernes.

Où ? A la Salle Culturelle de Montegnée – 24, place cri du Perron à 4420 Saint-Nicolas

Quand ? Un jeudi par mois.

Niveau? Débutants et expérimentés (à partir de 14 ans, mineurs accompagnés d'un adulte).

Infos et inscriptions : 04.234.66.53 ou par email à saintnicolasd6@gmail.com ou par Facebook sur la page D6 (au plus tard le lundi qui précède la soirée).

Prochaines dates :

les 19 janvier, 16 février,
30 mars et 20 avril 2023.





HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis plusieurs années maintenant, les enfants et les parents sont nombreux à assister aux séances « heures du conte » à la Bibliothèque des Botresses. Ces rencontres ont lieu un samedi par mois. Si vous souhaitez passer un agréable moment avec votre/vos enfant(s), n'hésitez pas à

venir écouter les chouettes histoires racontées par Mme Marie-Térèse et Mme Valérie. Cette activité est gratuite, sans inscription.

Un samedi par mois à 11h30.

**À la Bibliothèque des Botresses
Rue des Botresses, 2 à Montegnée**

Infos : 04.267.70.41

(pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque).

Pour les enfants de 2 ans et demi à 5 ans (environ).

Prochaines dates : les 14/01 – 11/02 – 11/03 – 15/04 – 20/05 – 10/06.



CULTURMONDE

Cette année encore, Culturmonde a rencontré un vif succès ! Pas moins de 200 participants sont venus chaque jour découvrir culinairement et artistiquement différents pays grâce aux associations et aux artistes qui ont promu fièrement leur région.

Pour sa 19^{ième} édition, Culturmonde s'est vêtu du drapeau espagnol.

Le jeudi et le vendredi ont été hauts en couleur avec des démonstrations de danse folklorique, des concerts, des stands proposant des dégustations, de l'artisanat.

Le samedi a été entièrement dédié à l'Espagne. Au programme un repas préparé par la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, un spectacle de Flamenco par la troupe Las Chispas et Sentimentio, un concert de guitare acoustique de Genaro Rocha le tout suivi d'une soirée Latino animée par Luis Pincheira.

Nous avons clôturé ce beau week-end rempli de moments d'échanges, de culture et de partage avec la pièce de théâtre en dialecte sicilien « Ammuccia... Ammuccia ca tuttu pari ! » proposée par l'association USEF.

C'est en remerciant, une fois encore, les associations pour leur investissement que nous vous donnons rendez-vous en octobre 2023 pour la 20^{ième} édition.



STAGES POUR ENFANTS

Stages Nature (dès 4 ans)

Envie de changer d'univers pour occuper vos enfants pendant les vacances ? Les stages au terriil sont faits pour vous !

Ils sont axés sur la nature, l'environnement, les expériences, les créations, la découverte ... et permettent aux enfants de s'épanouir au sein de leur environnement.

Les collations et les repas seront fournis dans le but de promouvoir une alimentation saine et équilibrée. Donc plus rien à prévoir pour les parents !

Afin d'assurer un meilleur encadrement, une meilleure dynamique et de

respecter le rythme de chacun, des petits groupes seront formés en fonction de l'âge des enfants. Et pour nos plus jeunes aventuriers, toujours des demi-journées au programme ;

Pour faciliter l'organisation des parents, un accueil sera mis en place à partir de 8h00.

Alors, venez vivre cette aventure au cœur d'un écrin de nature d'exception !

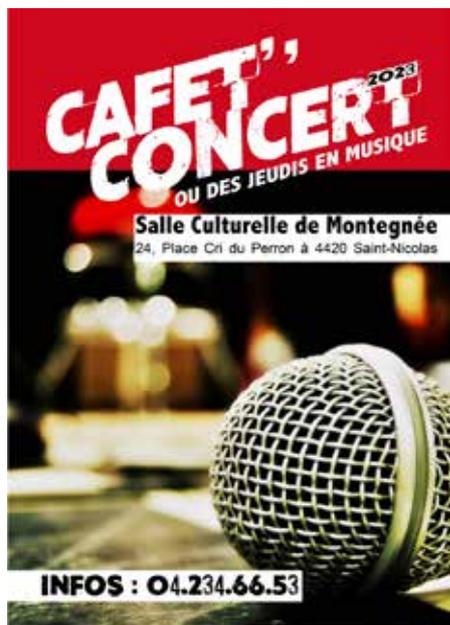
Où? Maison des Terrils, rue Chantraine 161 à Saint-Nicolas.

Infos : 04.234.66.53.



FÊTE ITALIENNE

Un beau succès pour cette édition de la fête italienne qui s'est déroulée le 28 août 2022



CAFET'CONCERT

Prochaines dates : Les jeudis 2 février, 9 mars, 13 avril et 25 mai.





Le guide est disponible et gratuit auprès du service de l'Environnement de l'Administration communale et sur le

site Internet www.saint-nicolas.be
Pour tout renseignement :
Service de l'Environnement : 04/234.66.53
environnement@saint-nicolas.be

FABRIQUER SON SAVON LIQUIDE POUR LES MAINS

Les ingrédients :

- 40 g de savon de Marseille ou d'Alep
- 500 ml d'eau (démminéralisée de préférence)
- 3 cuillères à soupe de miel ou de glycérine végétale
- 2 cuillères à soupe d'huile végétale (olive, tournesol, coco, amande douce...) ou cuillère à soupe de beurre végétal (karité, cacao...)
- 20 gouttes d'huile essentielle de son choix (lavande, ylang-ylang, citron...)
- Cuillère en bois
- Casserole
- Entonnoir
- Râpe
- Flacon à pompe

Et n'oubliez pas, on vous invite davantage à opter pour l'huile essentielle de tea tree en raison de ses vertus antibactérienne, antifongique, immunostimulante et antivirale !

La recette :

1. Râper le savon pour obtenir des paillettes assez fines.
2. Dans une casserole, faire bouillir de l'eau.
3. Ajouter les copeaux de savon de Marseille ou d'Alep.
4. Mélanger énergiquement avec une cuillère en bois.
5. Maintenir à ébullition jusqu'à ce que le savon ait totalement fondu.
6. Ajouter le miel ou la glycérine et mélanger. Si le mélange est trop liquide, il faut ajouter des copeaux de savon.
7. Sortir la casserole du feu.
8. Ajouter l'huile ou le beurre végétal.
9. Laisser refroidir.
10. Verser les gouttes d'huile essentielle.
11. Transvaser le savon liquide réalisé dans un flacon à pompe grâce à un entonnoir.



COLLECTE des DÉCHETS & PROPRETÉ PUBLIQUE À SAINT-NICOLAS

Service de l'Environnement de la commune de Saint-Nicolas
161, Rue Chantraine à 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.234.66.53
environnement@saint-nicolas.be / Site : www.saint-nicolas.be

FABRIQUER SON PRODUIT LESSIVE MAISON AU SAVON DE MARSEILLE (DIY)

Fabriquer son produit lessive soi-même, c'est facile et écologique.

Une recette maison pour laver ses textiles à 30°C. (DIY)

Temps de préparation :

- 5 minutes si on achète du savon en copeaux ;
- 15 minutes si on râpe les copeaux de savon soi-même.

Prix : moins 1,00 € le litre

Les ingrédients :

Pour 2 litres de produit :

- 1 grosse poignée de savon de Marseille / Le savon de Marseille allie douceur et efficacité pour la lessive. On le choisit à base d'huiles végétales, idéalement sans huile de palme, et sans additifs.
- 1 càs de cristaux de soude / Les cristaux de soude sont idéaux si le linge est très sale ou si l'eau est dure. Si on a une eau douce et du linge peu sale, on peut le remplacer par du bicarbonate de soude ou s'en passer.
- 2 litres d'eau dont 1 litre à chauffer / L'eau dissout le savon et les cristaux de soude. Elle augmente aussi la quantité de produit.



Le matériel :

Pour faciliter la préparation et l'usage de la lessive, on se munit :

- D'un seau ou d'un grand récipient pour faire le mélange ;
- D'un entonnoir ;
- D'une bouteille ou d'un bidon de 3 litres (minimum) ;
- Facultatif : un mixeur.

La préparation :

1. Râper le savon en copeaux s'il est en bloc.
2. Dans le seau, verser 1 litre d'eau bouillante avec le savon de Marseille en copeaux.
3. Mélanger jusqu'à dissolution.
4. Ajouter les cristaux de soude (si l'eau est encore bien chaude, sinon faire fondre les cristaux dans un peu d'eau chaude à part).
5. Mélanger ou mixer le tout si besoin.
6. Transvaser dans le bidon.
7. Ajouter 1 litre d'eau froide. Ne pas remplir à fond.
8. Fermer et secouer.
9. Étiqueter.

Utilisation

On secoue bien le bidon avant chaque utilisation. D'où l'intérêt de prendre un bidon plus grand que le volume de lessive **et de ne pas le remplir au maximum.**

On utilise sa lessive :

- Après le détachage et sans prélavage ;
- À raison d'une dose (environ 15 cl) par machine, dans un doseur (type boule doseuse) placé directement dans le tambour du lave-linge ;
- Même à basse température.

Selon la lessive, on peut ajouter quelques ingrédients à son produit de base :

- 1 càs de percarbonate de soude pour le linge blanc, dans le tambour.
- 1 verre de vinaigre pour remplacer l'adoucissant, coupé à moitié d'eau dans le bac prévu à cet effet. L'odeur disparaît au séchage. On l'évite sur les élastiques et certains tissus synthétiques.
- On peut parfumer une machine ou l'autre. Ajouter de l'huile essentielle à la recette de lessive n'est pas très utile car l'odeur disparaît lors du lavage. On préfère ajouter 7 gouttes d'huile essentielle dans le vinaigre de rinçage.

La lessive à base de savon de Marseille est idéale si l'eau de distribution est douce et avec un savon de Marseille sans glycérine (plus difficile à trouver dans le commerce). Pour les tissus absorbants comme les langes lavables ou les lavettes, on préfère éviter cette recette car elle peut imperméabiliser les fibres.



POLLEC

Appel à candidatures pour la constitution du Comité de pilotage du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) de la commune de Saint-Nicolas



Depuis 2016 la commune de Saint-Nicolas s'est engagée à réduire les émissions de CO2 sur son territoire en adhérant à la convention des Maires. Elle a dans ce cadre rédigé en 2019 un Plan d'Action en faveur de l'Energie durable et du Climat (PAEDC) reprenant des actions d'atténuation et d'adaptation du réchauffement climatique. Ce PAEDC doit être mis à jour en 2023.

Qu'est-ce que le PAEDC ?

Le Plan d'Actions en faveur de l'Energie durable et du Climat est un outil transversal et évolutif qui définit une série d'actions visant à atteindre, à l'échelle de la commune, les objectifs de la Convention des Maires (à savoir la diminution des émissions de gaz à effet de serre du territoire de 40 % pour 2030).

Quel est le rôle du Comité de pilotage ?

Le comité de pilotage a pour mission de coordonner la mise en œuvre du PAEDC approuvé par le Conseil communal, ainsi que de suivre et d'analyser l'évolution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire communal.

Il peut également proposer des adaptations et des modifications du Plan en fonction des opportunités et des dynamiques territoriales.

Le comité de pilotage composé du coordinateur POLLEC, de citoyens, de services et élus communaux se réunira au minimum 3 fois en 2023 pour mettre à jour le PAEDC.

Une fois le PAEDC établi, le comité se réunira au moins trois fois par an (une réunion par quadrimestre) pour faire un point sur la mise en œuvre des actions.

Vous souhaitez en faire partie ?

En tant que citoyen ou en tant que représentant d'une association/d'une entreprise/d'un secteur, vous pouvez soumettre votre candidature, pour le 20 janvier 2023 au plus tard en complétant le formulaire de candidature disponible en ligne sur www.saint-nicolas.be. Vous trouverez également des exemplaires de ce formulaire en version papier au service de l'Environnement (Rue Chantraine, 161 à 4420 Saint-Nicolas 04/234.66.53 – environnement@saint-nicolas.be).

Vous pouvez également prendre connaissance des engagements du Comité de Pilotage en consultant la charte de fonctionnement disponible en ligne sur www.saint-nicolas.be.

Toute demande de renseignements complémentaires peut également être obtenue auprès du coordinateur POLLEC : Monsieur Nadjim KALAM (04/224.60.39 - nadjim.kalam@saint-nicolas.be).

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Avec la flambée des prix de l'énergie, c'est le moment idéal d'adopter des éco-gestes qui permettront de limiter votre consommation d'énergie. Réduire sa facture de chauffage est possible ! Vous trouverez ci-dessous quelques adresses utiles et quelques éco-gestes pour réduire vos factures d'énergie.

• **GUICHET ENERGIE**

Proches et accessibles à tous, les Guichets Énergie Wallonie, ce sont 16 espaces répartis dans toute la Région et une équipe de 40 consultants qui accueillent et guident le citoyen dans les domaines touchant à l'énergie au sein de son habitat. Ensemble, ils représentent un passage incontournable pour tous les citoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Aux guichets, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits

prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie. Il obtient aussi des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Les Guichets Énergie Wallonie, la première étape d'une démarche futée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement.

Un guichet énergie est ouvert et vous attend à Rue Léopold 37, 4000 Liège ou par téléphone : 04/221.66.66 (message vocal nécessaire) ou par mail : guichetenergie.liege@spw.wallonie.be

- **QUICKSCAN**

Outil de sensibilisation à la performance énergétique de votre habitation. En quelques clics et sans l'intervention d'un professionnel, il vous informera sur les travaux de rénovation à effectuer pour améliorer votre confort, réduire vos consommations et ainsi participer activement à un meilleur environnement. L'outil Quickscan est disponible en français et en allemand à l'adresse www.monquickscan.be.

- **PRIMES ENERGIE REGION WALLONNE**

La Région wallonne octroie différentes primes lors de la rénovation de votre maison, notamment pour la réalisation des travaux d'isolation de : toiture, murs, sol ; remplacement de menuiserie ; etc.... Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions, rendez-vous sur www.energie.wallonie.be onglet aides et primes.

- **RENOPACK**

La Société wallonne du crédit social octroie des prêts à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux de rénovation. Le montant minimum empruntable est de 1.000 € et le maximum empruntable est de 60.000 €.

**Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions rendez-vous sur :
www.swcs.be ou www.flw.be ou au numéro de téléphone : 078 15.80.08**

10 ÉCO-GESTES À APPLIQUER POUR CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE

1. Isolez votre toit

Un toit mal isolé fait perdre jusqu'à 30 % de chaleur dans un immeuble mitoyen ! L'investissement pour isoler un toit est vite amorti d'autant qu'en plus de réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez bénéficier de primes.

2. Optez pour un vitrage super-isolant

Placer des châssis super-isolant permet d'économiser entre 100 € et 200 € par an. Découvrez comment choisir votre vitrage sur : www.energuide.be

3. Isolez vos murs

Évitez les pertes de chaleur en isolant correctement vos murs. Une pièce bien isolée chauffe plus rapidement et se refroidit moins vite. Vous économisez entre 100 et 200 € par an et vous évitez également les problèmes d'humidité ! Plus d'information sur l'isolation des murs sur : www.energuide.be

4. Faites entretenir votre chaudière

Le rendement d'une chaudière bien entretenue reste optimum. Résultat : vous pouvez économiser de 8% à 10% sur votre facture de chauffage, soit jusqu'à 100 € par an pour une famille moyenne. Si votre chaudière a plus de 15 à 20 ans ? Même si elle fonctionne toujours, cela vaut la peine de la remplacer par un modèle récent à condensation. En effet, les nouveaux modèles permettent d'économiser jusqu'à 30 % de gaz. Vous pouvez parfois récupérer votre investissement sur 5 à 6 ans.

5. Réglez correctement la régulation de votre chauffage

Un thermostat d'ambiance vous permet d'économiser jusqu'à 25 % de votre facture, car vous pouvez affiner la programmation de votre chauffage pour l'adapter à vos habitudes de vie et éviter de chauffer quand ce n'est pas nécessaire. Pour plus d'information sur comment régler votre installation de chauffage rendez-vous sur : www.energuide.be

6. Purger régulièrement vos radiateurs

Cette opération très simple est indispensable pour évacuer les bulles d'air et les boues qui peuvent empêcher le bon fonctionnement de votre système de chauffage. Pour savoir comment purger correctement vos radiateurs rendez-vous sur ce lien : www.energuide.be

7. Baissez le thermostat d'un degré

Baisser le thermostat d'un degré permet d'économiser 7% de votre facture. Laisser donc le thermostat sur 3 = à 20°C et porter un pull : voilà une action qui ne coûte rien, sauf peut-être en confort, et qui permettra de réduire votre facture de chauffage.

8. Calfeutrez les portes et fenêtres avec des joints en caoutchouc

Vos portes et fenêtres laissent passer l'air et vous n'avez pas le budget pour les remplacer dans l'immédiat ou vous êtes locataire ? vous pouvez déjà limiter le passage de courant d'air en appliquant un simple joint adhésif autocollant en caoutchouc. Cette opération permet d'économiser quelques dizaines d'euros par an.

9. Isolez vos tuyaux de chauffage et placez des réflecteurs de chaleur derrière vos radiateurs

Vous trouverez dans les magasins de bricolage des manchons prêts à l'emploi, spécialement conçus pour l'isolation des conduites de chauffage et des panneaux réfléchissants à placer à l'arrière de vos radiateurs, pour renvoyer la chaleur vers la pièce si vos murs ne sont pas isolés.

10. Détectez et éliminer la consommation de veille

De nombreux appareils électroménagers (chargeur de téléphone, brosse à dents électrique, ...) qu'on laisse branchés en permanence par facilité consomment du courant quand ils sont en mode veille. Cette consommation d'électricité inutile, c'est ce que l'on appelle la « consommation de veille ». Cette consommation est souvent faible, mais elle peut vite grimper si vous possédez plusieurs appareils de ce type. Pour savoir comment traquer les appareils en veilles rendez-vous sur : www.energuide.be

7,10 €
Le plat

0,90 €
La soupe

Le Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **20 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be

Notre service est plus qu'une livraison, c'est un rendez-vous.



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



Le permis de détention est obligatoire depuis le 1er juillet

Contrairement aux idées reçues, depuis 2019 et partout en Wallonie, toute personne voulant acquérir un animal de compagnie devait être en possession d'un permis. Jusqu'à ce jour, tout le monde en disposait sans le savoir mais il pouvait être retiré en cas de condamnation pour maltraitance animale. Désormais, depuis le 1er juillet 2022, pour toute nouvelle acquisition d'un animal de compagnie, il est nécessaire de fournir la preuve de ce permis en se procurant un extrait du fichier central auprès de sa commune.

Améliorer le bien-être animal

Dans la continuité de l'instauration du Code wallon sur le Bien-être animal en 2019, le permis vise à améliorer la conscientisation des citoyens aux besoins et contraintes qu'induisent la détention d'un animal de compagnie.

Il permet d'une part, d'éviter de confier un animal à une personne déjà condamnée pour des faits de maltraitance envers les animaux. Et d'autre part, de limiter les achats impulsifs en permettant à l'acquéreur de bénéficier d'un temps de réflexion.

Quels animaux concernés

Tous les animaux considérés comme animaux de compagnie (par opposition aux animaux de ferme qui sont détenus pour des activités économiques).

Chiens, chats, chevaux, oiseaux, hamsters, poissons, poules, tortues, lapins, furets, chèvres et NAC sont donc reconnus comme animaux de compagnie lorsqu'ils sont détenus par des particuliers dans le cadre d'un loisir.

Comment obtenir ce document ?

L'extrait du fichier central est délivré par la commune dans laquelle le demandeur a élu son domicile. Sa validité est de 30 jours et est renouvelable.

Même si le coût du permis est nul, une redevance administrative pourra être appliquée en fonction de la commune concernée.



Pour plus d'informations :

Web : www.wallonie.be

Courrier : Service Public de Wallonie - Directrice Générale du SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes.

Mail : fichiercentral.environnement@spw.wallonie.be

Téléphone : 1718 (choisir le point 2 dans le menu).

COMMENT NOUS AIDER ?

Adopter dans nos refuges :
Refuge de Liège (Cointe)
04 252 96 36
Rue Bois Saint Gilles, 146 -
4420 Saint-Nicolas (Liège)

Faire un don :
BE16 2400 0200 5274
BIC : GEBA BEBB



BANQUETS COMMUNAUX DE PENSIONNES

Cette année enfin, le service social a pu renouer avec la tradition et a eu le plaisir d'organiser les cinq banquets communaux et d'inviter toutes les personnes pensionnées de l'entité.

Ces manifestations se sont déroulées dans le courant des mois de septembre et octobre dans les trois salles culturelles de Montegnée, Saint-Nicolas et Tilleur.

Ainsi, un bon millier de personnes pensionnées en présence du collège ont dégusté un bon repas trois services accompagné de vin et partagé quelques instants de détente et de bonne humeur lors de l'après-midi dansante assurée par un orchestre qui a accueilli les participants dès leur entrée.

L'échevin du service social Michel Alaimo a rappelé les divers services assurés par les assistantes sociales du service social et présenté les nouveaux projets qui sont actuellement développés. Madame la Bourgmestre, Valérie Maes, a dressé un bilan de la situation communale actuelle et des nouveaux services adaptés à la conjoncture actuelle ainsi que de leur synergie entre eux.

De nombreux résidents des maisons de repos Springuel du CPAS et Saint-François à Tilleur ont également eu le plaisir de participer au banquet encadrés par le personnel et retrouver ainsi pour certains les habitants de leur quartier.

Le personnel du service social a été heureux d'échanger avec les personnes pensionnées ce bon moment et d'être à l'écoute de leurs préoccupations ou besoins.



SERVICE D'INSERTION ET DE VALORISATION SOCIALE

Le mardi 11 octobre le service social organisait une excursion dans le cadre du projet d'insertion de jeunes personnes handicapées.

Le trajet a été assuré par le nouveau taxi social, adapté aux personnes à mobilité réduite, et l'aide de son chauffeur tout au long de la journée a permis à chacun d'en profiter.

Les travailleuses sociales ont partagé une journée de rencontre à Mondo Verde aux Pays-Bas avec les bénéficiaires, journée remplie de soleil et de bonne humeur.

Entre la Chine, l'Italie, le Japon, en passant par l'Australie, la balade fut riche en découvertes toute la matinée avec la visite des animaux de ces contrées et la dégustation d'un repas.



L'après-midi, les bénéficiaires et leurs encadrantes se sont délassés dans la partie loisir en testant des attractions souvent éblouissantes ou agitées.

Une belle expérience de partage, de solidarité et d'entraide dans le cadre de ce projet.

TAXI SOCIAL / ADAPTE PMR

Depuis plus d'une dizaine d'années, le service social propose le transport des personnes pensionnées et handicapées en priorité pour leurs déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute...

S'agissant de personnes souvent à mobilité relativement réduite, il convenait d'adapter ce service aux personnes se trouvant en chaise roulante.

Ainsi l'administration communale a acquis un véhicule de grand gabarit, surélevé, et l'a fait adapter par une société spécialisée. Quatre utilisateurs peuvent occuper à l'arrière des sièges individuels tout en chargeant deux chaises roulantes. Tout un système de sécurité, aussi bien pour les personnes sur les sièges, que pour amarrer au sol les chaises roulantes, garantit entièrement leur sécurité. L'habitacle a été équipé d'un système d'air conditionné pour un transport dans les meilleurs conditions possibles. Une plateforme électrique monte et descend la chaise roulante à l'intérieur du véhicule.



Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2,00 € de prise en charge sur le territoire de la commune et 0,30 €/km en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.

Les transports médicaux restent une priorité mais le taxi assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses, les démarches administratives. Le maintien d'une vie sociale pour rendre visite à un proche hospitalisé ou placé sont aussi des raisons d'aider à la mobilité des personnes.

Un service « courses » est assuré, soit en déposant les personnes au magasin de leur choix et en les reconduisant avec leurs lourdes emplettes ou en assurant leurs achats et en les déposant à leur domicile.

Il convient dès lors de demander tout transport au service social au moins une semaine à l'avance, étant donné le succès rencontré par ce service au fil du temps, en appelant le

04/254.20.66

Un projet plus communautaire de déplacement vers des activités est en cours de projet, notamment pour une navette sur l'ensemble du territoire le mercredi en direction du marché public rue Coopération.

PROJET VOLONTARIAT

Le service social de la commune de Saint-Nicolas a pour objectif de développer un réseau de volontaires afin de participer au mieux-vivre des personnes pensionnées et en situation de handicap.





BESOIN D'UN VOLONTAIRE?

Vous êtes pensionné(e) ou en
situation de handicap?

Vous souhaitez briser votre
isolement ?

Vous avez besoin d'aide pour des
petits travaux?

Vous désirez faire des nouvelles
connaissances?

**FAITES APPEL AUX VOLONTAIRES
DE VOTRE COMMUNE**

CONTACT ET INFORMATIONS:

SCELSO MARIE-LAURENCE
HERRENT YVETTE
04/254.20.66

UNE INITIATIVE DU SERVICE SOCIAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-NICOLAS





DEVENEZ VOLONTAIRE

Vous désirez mettre votre
expérience au service des autres?

Vous avez envie d'aider et de
soutenir des personnes en
difficulté?

vous souhaitez intégrer un réseau
local de volontaires afin de
participer au mieux-vivre des
habitants de votre commune?

Le projet volontariat est fait pour
vous!

CONTACT ET INFORMATIONS:

SCELSE MARIE-LAURENCE
HERRENT YVETTE
04/254.20.66

UNE INITIATIVE DU SERVICE SOCIAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-NICOLAS





AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine, au taux horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile

des personnes pensionnées

Coordinatrice : 04.254.71.93

TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères, à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 € / heure déductibles fiscalement

(coût réel de 8.10 €/heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92

TAXI SOCIAL TAXI COURSE



Bientôt équipé pour la prise en charge PMR

Transport des personnes âgées et handicapées aux

revenus modestes pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas.

(5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune

de St Nicolas (majoré de 3,00 € pour temps d'attente).

CAR MOBIL 0491.40.87.49



CORDONNERIE François & fils

Depuis
1976

- Cordonnerie : Travaux en tout genre ● Maroquinerie : Grand choix de sacs et portefeuilles...
- Clés en tout genre, cylindres de porte, cadenas... ● Plaques d'immatriculation ● Piles ● Bracelets de montres ● Gravures en tout genre, sur plexi, alu, verre et plastique
- Fabrication de timbres en caoutchouc ● Plaques funéraires ● Personnalisation de tout type d'objet ●

**TOUTES LES GRAVURES
SONT RÉALISÉES PAR
NOS SOINS**



**IMPRESSIONS SUR
T-SHIRT**

Rue Saint-Nicolas, 399 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.226.89.82

MAISON GELAES ELECTROMENAGER - POELERIE – SANITAIRE



Vente et dépannage : BEKO
Entretien foyer gaz
Vente bonbonnes de gaz

Rue de la Fontaine 34
4420 Saint Nicolas

Tél : 04 233 86 93
GSM : 0499 20 68 70



LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : **Hall Omnisports de la rue Pasteur.**

Tous les mercredis de 10 à 11h00

A Montegnée : **Salle de fitness rue Paul Janson.**

Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 11h45

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04.254.71.39.

Reprise le mercredi 7 septembre

VACANCES SPORTIVES

Participe aux vacances sportives organisées par l'Echevinat des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupes d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- Décembre 2022 : du 26/12 au 30/12/22
- Carnaval 2023 : du 20/02/23 au 24/02/23
- Printemps 2023 : du 02/05 au 05/05/23

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des sports a mis en place des centres de plein air. Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Des activités diversifiées et ludiques ont été proposées, notamment le projet " je suis conso'malin " et des journées d'informations avec " Intradel ".

On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, au théâtre de marionnettes de Mabotte, au préhistomuseum Ramioul, à la Maison des Terrils et une sortie hebdomadaire au marché de Saint-Nicolas.

Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps **du 2 au 14 mai 2023.**

Renseignements : Service des Sports au 04/254.71.39.

RECEPTION DES GROUPEMENTS SPORTIFS

Lors de la traditionnelle réception annuelle des groupements sportifs, l'Échevin des Sports, Monsieur Arnaud MATHY a dressé un bilan du travail accompli.

- entretiens des infrastructures sportives par le personnel du service des sports.
- organisations des stages multisports, des centres de plein air, de sportissimo, de la «marche nordique» et «je cours pour ma forme».



- Aménagement et entretien des aires de jeux.
- régénération des terrains de football (Buraufosse, Montagnarde et Bonnet).
- régénération des terrains du tennis.
- affectation d'une aide administrative au service des sports.
- la gratuité des installations sportives malgré la crise énergétique.
- la distribution de chèques sports.

Il nous a informé que de nombreux travaux d'aménagement seront prévus au budget 2023 sur les différents sites sportifs afin de réduire les dépenses énergétiques.

La rénovation du terrain du synthétique pour un montant de 300.000 €, la rénovation du hall omnisports de Montegnée.

L'Échevin a également rappelé que la Commune de Saint-Nicolas, maintenait sur fonds propres un budget de 6.000 € sous la forme de « Pass'Sport », afin d'aider les enfants issus de milieux défavorisés.

Il a félicité et remis des récompenses notamment aux différents clubs de la commune (handball, football, net volleyball, mini-foot).

Également à l'honneur le club de « funakoshi » qui permet à de nombreux jeunes de s'initier à cet art martial à des prix démocratiques.



L'Échevin des sports Arnaud MATHY remettant les récompenses accompagné de la Bourgmestre Valérie MAES

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur (en face du numéro 100), est prévue pour 100 personnes . Elle est équipée d'une cuisine professionnelle et d'un bar.

Prix de la location: 300,00 €

Renseignements : Service des Sports 04/254.71.39

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



JE COURS POUR MA FORME À SAINT-NICOLAS

Un projet du Service des Sports qui fait courir toute une commune !!!

« Je cours pour ma forme » est un projet d'initiation à la course à pied dont les objectifs s'éloignent de tout esprit de compétition. La santé et la convivialité sont les deux atouts majeurs de ce projet.

« Je Cours Pour Ma Forme », ce sont deux sessions de 12 semaines d'entraînement par an, une au printemps et la seconde en automne, durant lesquelles les participants se donnent rendez-vous deux à trois fois par semaine sur le site du Bonnet. Ces séances sont encadrées par une équipe d'animateurs ayant reçu une formation adéquate pour amener au mieux chaque participant à l'objectif final: courir 5 ou 10 km !

À la fin de chaque session, un passage de brevet (de 5 ou 10 km) est organisé, permettant aux participants de se rendre compte de leurs progrès accomplis !

Le repas de fin de session et la remise des brevets a eu lieu début décembre dans une ambiance amicale et conviviale.

La session printemps 2023 débutera en mars (à une date encore à définir).

Nous organiserons une séance d'information très prochainement où nous vous attendrons nombreux.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « Je cours pour ma forme officiel » ou le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas – Sports et Loisirs - JCPMF afin de vous tenir informés des événements à venir.



**Infos : Service des Sports
rue de l'Hôtel Communal 63
4420 Saint-Nicolas.**

Téléphone: 04/254.71.39

E-mail: sports@saint-nicolas.be





NOUVEAU SUR NOTRE BELLE COMMUNE

JE « MARCHE NORDIQUE »

Un sport doux aux bienfaits complets pour une santé tonique. La santé et la convivialité avant tout !

A qui s'adresse la marche nordique :

Cette discipline s'adresse à tous les publics, pour le loisir comme pour le côté sportif.

Pas besoin d'être sportif de haut niveau, le programme débute du niveau Zéro dans le respect du rythme de chacun et vous profiterez d'une dynamique de groupe.

La marche nordique est un sport aux multiples bienfaits comme par exemple :

le renforcement musculaire global ;

la lutte contre le cholestérol et l'hypertension artérielle.

Elle : renforce le système immunitaire;

réduit le stress ;

améliore les capacités cardio-vasculaires ;

brûle les graisses ;

booste l'humeur ;

Etc ...

La session automne 2022 s'est terminée en décembre dernier avec la remise des diplômes, suivie d'un apéritif et d'un repas convivial.

Cette année encore, pas loin de 50 participants ont été initiés à cette pratique et sont devenus au terme des 12 semaines d'entraînement des marcheurs nordiques confirs.



Nous vous invitons à consulter le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas – Sports et Loisirs – marche nordique.

Vous y trouverez très bientôt les renseignements concernant la reprise des entraînements printemps 2023 et la date pour la séance d'information où nous vous attendrons nombreux.

Infos : Service des Sports

rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.

Téléphone: 04/254.71.39

E-mail: sports@saint-nicolas.be



MB

La Maison Blanche

Salle de Reception et de Mariage

www.sallelamaisonblanche.com



Audrey Hofman
Échevine



ECOLE SAINT-LAMBERT

Dans notre école maternelle, après avoir constaté que

les enfants étaient fort excités en revenant de récréation, nous avons commencé à faire des séances de yoga/relaxation dès la rentrée.

Pour nous, enseignantes, initier les élèves au yoga apporte de nombreux bénéfices comme évacuer les tensions, réduire le stress et l'anxiété, prendre conscience des différentes parties de son corps, se sentir bien, gérer ses émotions, se mettre en bonne condition pour une séance d'apprentissage, améliorer l'ambiance au sein de l'école maternelle ou encore s'épanouir au niveau individuel.

Bref, le yoga est un art de vivre et une activité physique complète pour le corps et l'esprit, ce n'est que du positif pour nos jeunes élèves qui ont bien évolué depuis que nous exerçons cette pratique.

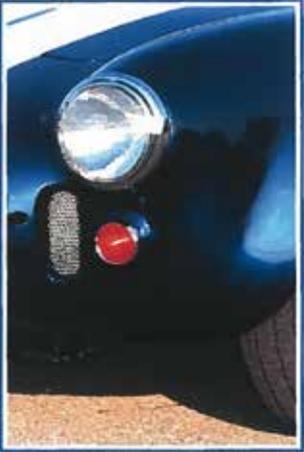
Par ailleurs, nous mettons de la musique relaxante durant la prise des collations, des repas, lors des siestes et de la préparation au départ de l'école.

Afin de vivre dans une ambiance « zen » à ces moments de la journée.

Pour terminer, nous avons comme projet de faire venir un professeur de yoga afin de nous en apprendre un peu plus.



CARROSSERIE FRANSEN & FILS



**CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES**
info@carrosseriefransenliege.be

☎ 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas



Diane NEUFCOURT
Gsm : 0477/69.00.84
Cabinet de Pédicurie Médicale Spécialisée



Adresse :
Rue des Muguets, 31 à 4420 Saint-Nicolas
BE0788300192



Balteau Group

NOUS RECRUTONS !
NOUS RECRUTONS !



Retrouvez toutes nos offres
sur www.balteaugroup.eu





IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du commerce local. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

Le service du commerce local organise également une ouverture officielle dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90

MARCHE GOURMANDE

Le 11 septembre dernier, le Comité de Quartier du Pansy en collaboration avec le service du Commerce a organisé la 1^{ère} Marche Gourmande à Saint-Nicolas.

Une journée classée sous le signe de la bonne humeur, la découverte des produits proposés par nos commerçants, une ambiance chaleureuse, le tout sous un grand soleil !

Au cours d'une balade d'une dizaine de kilomètres sur notre territoire, les 150 participants ont pu déguster les produits suivants :

- Un excellent petit déjeuner viennoiseries proposé par les Boulangeries Troisfontaine et Campanella.
- La fameuse Sangria de l'AS BAR.
- La merveilleuse assiette dégustation de chez Aretino.
- Le petit jus de Gingembre préparé avec soin par l'ASBL Quai des Enfants.
- Le copieux trio de pâtes de chez Youyou 2.
- La petite douceur du Glacier Dominique.
- Et pour terminer en beauté, la liqueur de cuberdon par le célèbre Roi du Cuberdon.

Le Service du Commerce tient à remercier toutes les personnes qui ont rendu ce magnifique évènement possible et tout particulièrement le Comité de Quartier du Pansy, les encadrants bénévoles et les divers services communaux.

Un immense merci également à tous les commerçants pour leur travail mais aussi pour leur générosité. En effet grâce à eux, 1700,00 € ont pu être récoltés au profit d'une association de notre commune l'ASBL Quai des Enfants.

MARCHE DE NOEL

**L'Échevinat du Commerce organise son 13^{ème} Marché de Noël
à la Maison des Terrils du 15 au 18 décembre**



Après avoir dû annuler le Marché de Noël en 2020, le service du Commerce conduit par l'Échevin Arnaud MATHY, a le plaisir d'organiser, en collaboration avec l'Échevinat de l'Environnement, le 13^{ème} marché de Noël typiquement Saint-Niclausien.

Une dizaine d'exposants seront au rendez-vous et auront le plaisir de vous accueillir dans une ambiance festive.

Animations et produits de bouche divers

et variés pour le plaisir des petits comme des grands.

Grâce au soutien logistique et financier communal et aux personnalités entreprenantes et dynamiques des tenanciers, les visiteurs pourront passer d'agréables moments de rencontre et d'échange.

PROGRAMME :

Ouverture des chalets :

- Jeudi 15 décembre de 16h00 à 22h00 – Inauguration - Animation musicale
- Vendredi 16 décembre de 16h00 à 01h00 – Animation musicale
- Samedi 17 décembre de 13h00 à 01h00 – Animation musicale
- Dimanche 18 décembre de 13h00 à 20h00 – Après-midi famille (spectacle de magie, grimage, théâtre de marionnette, animateurs de rue, Papa Noël ...)





LES COMMERCES

Osté + Centre Pluridisciplinaire N.D. TABRUYN

Il y a 1 an déjà, notre centre pluridisciplinaire OSTE+ naissait.

Lieux d'échanges entre différents professionnels de la santé (kinés, ostéopathe, diététicienne, psychologue, pédicure, réflexologue, reiki, kinésiologie, massothérapeute, cours collectifs...), Osté+ est un centre familial qui met le patient au cœur de son projet en proposant un soin adéquat dans une seule et même structure.

Un an plus tard, notre centre accueille de nouveaux thérapeutes aux spécialisations nouvelles :

- **Natacha Roche** - Kinésithérapeute spécialisée en uro-gynéco et drainage lymphatique post cancer du sein. Natacha donne aussi des cours d'abdos autrement.
- **Caroline Espartero** - Ostéopathe et dry needling.
- **Isa Gözüm** - Kinésithérapeute spécialisé en kiné vestibulaire et machoire.
- **Charlotte Van Stappen** - Hypnothérapeute et massothérapeute.
- **Sarah Tabruyn** - Etudiante en dernière année de kinésithérapie, vous propose des cours de renforcement musculaire.
- **Elodie Michiels** - Notre psychologue, qui nous a rejoint à la naissance du centre et qui organise des conférences parentalité, des groupes thérapeutiques sur les douleurs chroniques, ainsi que des groupes de paroles.

Où se situe Osté+ ? - Rue Ferdinand Nicolay, 129 – 4420 Saint-Nicolas
Plus d'informations sur www.osteplus.be ou sur notre page Facebook : [oste+](https://www.facebook.com/osteplus)
Un renseignement, une prise de rendez-vous : Appelez Nathalie au 0498/43.93.63.



SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

Le Service du Commerce vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez faire un cadeau à vos proches à l'occasion de celles-ci, vous trouverez ci-dessous une liste de quelques commerces locaux où vous trouverez votre bonheur.

Idée Kdo rue Ferdinand Nicolay 657

Crespin quai du Halage 41/50

Version Originale rue Thiou 9

Le Roi du Cuberdon rue Aux Cailloux 110/3

Griffe Flowers rue Pansy 217

Dumont-Giltay rue Ferdinand Nicolay 670

Fleurs Ropet rue Francisco Ferrer 23

Loredana Travel place Emile Vandervelde 53

Vous trouverez la liste complète des commerçants de notre commune sur le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas : www.saint-nicolas.be.

**Le service du commerce tient à remercier tous les commerçants de l'entité.
A l'année prochaine !**

Balteau Group

PRÉSENT SUR LA COMMUNE
DEPUIS 40 ANS



Lorsque Balteau i.e. s'est installée à Montegnée en **1978**, l'entreprise employait une vingtaine de personnes et s'occupait exclusivement des installations électriques. Sur le nouveau site situé rue des Martyrs 115 à Tilleur, Balteau Group réunit à présent plus de **200 personnes** réparties dans plusieurs sociétés et plusieurs secteurs d'activités :

Balteau i.e.	prend en charge toutes les disciplines liées aux installations électriques pour les institutions publiques et les professionnels (cabines haute tension, panneaux photovoltaïques, tableaux électriques...)
AV technology	est spécialisée dans tous types d'installations électriques résidentielles (appartements, maisons unifamiliales...)
Service Partner	s'occupe de l'étude et de la réalisation de réseau informatique (câblage structuré, téléphonie et matériel actif) ainsi que du domaine électrique basse tension
Alarme Contrôle	est spécialisée en détection intrusion, système de vidéosurveillance, domotique et contrôles d'accès
TCS	a en charge l'installation, l'entretien et la réparation de chauffage et sanitaires
ECS	gère le montage et le câblage d'armoires électriques
NC Parachèvement	est active dans les travaux de parachèvements (placement de cloisons, de faux plafonds, de panneaux isolants, recouvrement des murs...)
Bonadonna	est spécialisée dans les travaux de génie civil, agréée depuis 1994 pour tous les aménagements extérieurs publics, industriels et privés
Kréadis concept	a une longue expérience d'ensemblage dans le domaine de la conception de mobilier sur mesure pour l'espace intérieur



PRÊT POUR DEMAIN ! La force d'un groupe !



Ainsi, les installations de Tilleur permettent de centraliser tous les métiers du groupe et de rationaliser les activités.

Et c'est non sans oublier le bien-être des employés. Les nouveaux bureaux offrent une qualité de vie et de travail grâce à leur beau volume et à la luminosité qui y règne.

En outre, la localisation des bureaux est bien plus performante. Ils sont proches des grands axes : les autoroutes, le N90, l'aéroport de Bierset et le futur tram liégeois dont un arrêt se trouvera pile devant le site Balteau.

Tous ces accès facilitent non seulement la logistique mais également le déplacement des équipes Balteau, les livraisons, les visites des clients ...

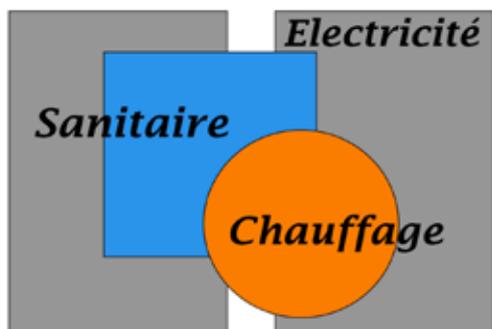
Le volet environnemental a également été pris en compte. Ainsi, le bâtiment a été adapté de manière telle qu'il est autosuffisant à 80%. Des panneaux photovoltaïques, installés sur la toiture, produisent autant d'énergie qu'une cabine à haute tension. Des bornes de recharge pour les voitures électriques et des parkings pour vélos complètent les équipements. Notons aussi que la gestion des déchets a été optimisée. Le tri est de rigueur !

Tous ces investissements contribuent à une économie d'énergie mais pas à une économie d'emplois.

**Au contraire,
Balteau Group recrute !**

En effet, le groupe est à la recherche constante de divers profils : chargé d'affaire, gestionnaire d'équipe, deviseur, dessinateur, électriciens, chef d'équipe, techniciens ...

Dès le premier trimestre 2023, la Balteau Academy verra le jour et donnera ses premières sessions internes de formations. Celles-ci concerneront toutes les activités du groupe. Elles seront d'une part sous forme de stages pour les jeunes qui souhaitent intégrer les équipes existantes et d'autre part sous forme de formations continues pour que les techniciens en place soient en phase avec les nouvelles techniques.



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

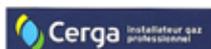
- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22

ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié



Technicien agréé par la région wallonne



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be

OPTIQUE Actuel
UN NOUVEAU LOOK

Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu
Cérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée

Infirmière à domicile

Saint-Nicolas et alentours



Tous types de soins

*une personne,
un rythme,
une famille,
un soin sur mesure.*

sophieburlets@hotmail.com

Sophie Burlet : 0491.18.64.32



LES SÉPULTURES

Le mot !

L'équipe du service des Sépultures est fière de l'avancée des travaux effectués dans nos cimetières. Certes, ce ne sera jamais assez et jamais assez vite ! Nous nous « attaquons » aux problèmes récurrents et nous tâchons de les résoudre un à un.

A cet effet, il nous a semblé essentiel de « travailler » aux points forts de chacun des fossoyeurs, en privilégiant leur capacité dans un domaine autre que le dur métier de fossoyeur.

C'est ainsi que des travaux de peinture, de rénovation, de réhabilitation ont eu lieu cette année 2022. La besogne est rude et longue mais nous travaillons en équipe à l'embellissement de ces grands espaces dédiés à nos défunts.

De l'incivisme et/ou un non-respect en hausse !

Nous avons réellement besoin de votre aide ! Vous, habitants de notre commune ou promeneurs dans nos



Une initiative des fossoyeurs.
La rénovation du monument aux morts devant l'Administration Communale de Saint-Nicolas.



cimetières.

Une recrudescence des dépôts d'immondes dans nos cimetières est devenue ingérable ! Les poubelles sont débordantes de déchets ménagers déposés dans les conteneurs de nos cimetières par des individus sans le moindre respect ! Ces faits sont à dénoncer au service des Sépultures ou au fossoyeur. Le fossoyeur de Montegnée, très en colère, a évacué seul avec son véhicule personnel un salon complet déposé dans son cimetière ! Intolérable.

Conteneurs du cimetière de Montegnée.



Il est également plus que récurrent de trouver devant les barrières des cimetières ou du garage du cimetière de Saint-Nicolas, des véhicules privés garés en totale illégalité !. Ces conducteurs peu réfléchis ne prennent pas conscience qu'à tout moment un véhicule doit pouvoir entrer ou sortir du cimetière. Ce comportement engendre de gros problèmes d'accessibilité pour les entreprises de pompes funèbres et nos fossoyeurs. Merci d'y penser !

Encore un exemple devant le garage de Saint-Nicolas. Le véhicule du service des Sépultures a attendu 20 min avant de pouvoir partir préparer un enterrement !

RAPPEL TRES IMPORTANT : L'ENTRETIEN DES TOMBES !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes n'est pas suivi par les familles !

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

A charge de la commune :

- *La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.*
- *L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.*
- *La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.*
- *Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.*
- *La gestion des zones non-encore affectées.*

A charge des familles ou ayants droits :

- *L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...*

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé. Ce délai est déterminé d'un commun accord entre la famille et le service des Sépultures.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

Attention : *depuis octobre 2022, des tombes en défaut d'entretien sont signalées. Soyez bien attentif à vos concessions familiales. Le fossoyeur est là pour vous aider.*

Constat positif : *merci aux familles qui, à cette « avant » Toussaint sont venues en nombre nettoyer la concession familiale. Embellir nos cimetières passe aussi par vous.*

Patience et prévoyance pour les concessions pleine terre

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol.

Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 80cm de profondeur.

Comment nettoyer une tombe de manière écologique ?

Quel que soit le matériau installé, c'est de « l'huile de bras » qui s'avère être le plus efficace.

Cette tâche sera d'autant plus facile si l'entretien est régulier.



« Campagne d'exhumations »

L'article 71 de notre règlement des cimetières prévoit :

Article 71 : Les exhumations, qu'elles soient de confort ou technique, ne peuvent être réalisées **qu'entre le 15 novembre et le 15 avril** sauf pour les exhumations de confort d'urnes placées en cellule de columbarium. Les exhumations reprendront dès la fin novembre avec comme but de récupérer les tombes à l'abandon, de réaffecter d'anciens caveaux afin d'y accueillir des défunts et de faire place à des emplacements mieux entretenus.

Bon à savoir.

Le service des Sépultures est aussi présent pour vous accompagner !

**Pour tout contact ou problème, merci de vous adresser au 04/254.71.25
ou par mail nathalie.postelmans@saint-nicolas.be .**

Chef de Service : Thierry Dechamps.

Gestion journalière : Nathalie Postelmans.

Echevin des Sépultures : Arnaud Mathy.

CHAPITRE 10 : POLICE DES CIMETIERES

Article 82 : Sont interdits dans les Cimetières Communaux tous les actes de nature à perturber l'ordre, à porter atteinte au respect dû à la mémoire des défunts ou à troubler le recueillement des familles et des visiteurs.

Il est notamment interdit :

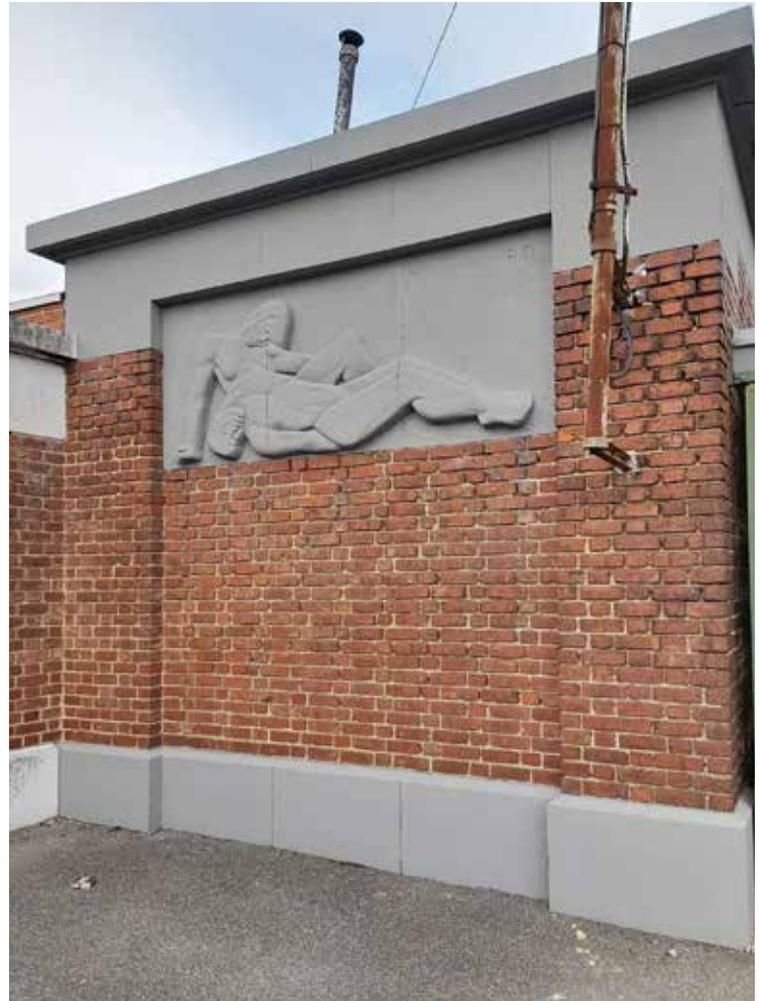
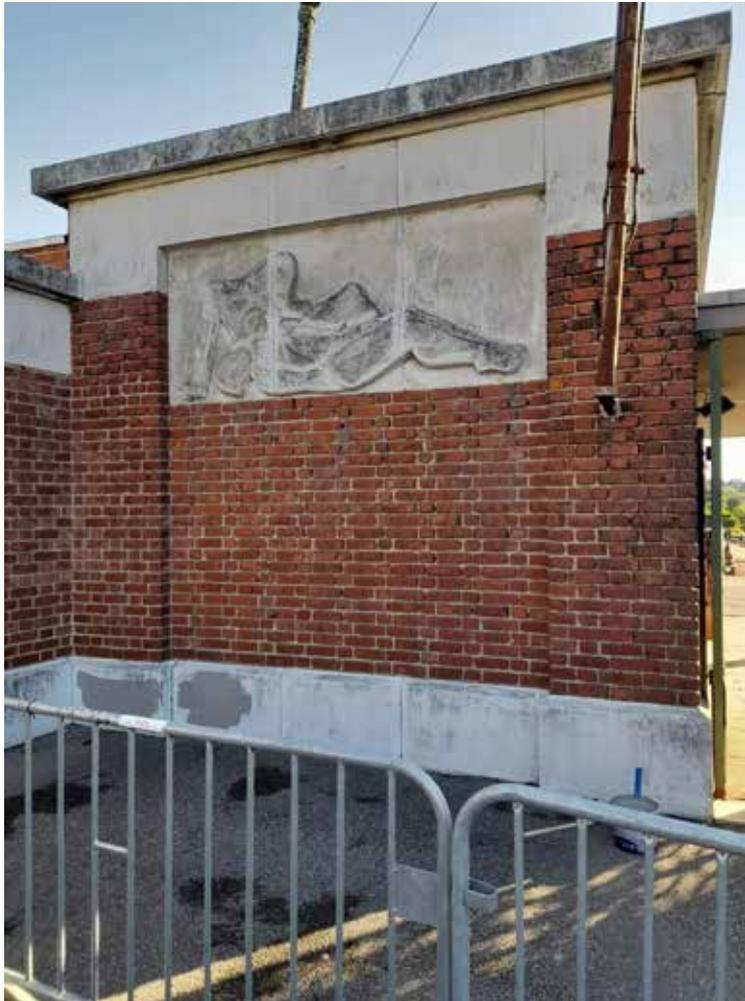
1. De se trouver à l'intérieur du cimetière en dehors des heures d'ouverture.
2. D'escalader les murs de l'enceinte du cimetière, grille d'entrée ou clôtures bornant les cimetières et les ossuaires.
3. D'entrer dans le cimetière avec des objets autres que ceux destinés aux tombes.
4. D'emporter tout objet servant d'ornement aux sépultures sans en aviser le personnel communal.
5. D'endommager les sépultures, les plantes et les biens du cimetière.
6. D'entraver de quelques manières que ce soit les services funèbres et/ou les travaux communaux.
7. De se livrer à des prises de vue sans autorisation du Collège Communal.
8. D'apposer des affiches ou des inscriptions tant sur les sépultures que sur les infrastructures des cimetières, sauf dans les cas prévus par le Décret du 6 mars 2009 (modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la Démocratie Locale et la Décentralisation relatif aux funérailles et sépultures) ou par Ordonnance de Police ;
9. D'offrir en vente des marchandises, de procéder à des offres de service ou d'effectuer quelque démarche publicitaire ou de propagande que ce soit.
10. De déposer des déchets de toutes sortes dans l'enceinte des cimetières et à proximité de ceux-ci. Les déchets résultants du petit entretien des sépultures doivent être éliminés par le biais des containers prévus à cet effet. Ces containers sont destinés à recevoir exclusivement ces déchets et ceux qui proviennent des menus travaux effectués par les préposés des cimetières afin d'assurer la bonne tenue des lieux.
11. D'enlever des ornements se trouvant sur des sépultures autres que celles de défunt proches.

L'entrée des Cimetières Communaux est interdite :

1. Aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'une personne adulte.
2. Aux personnes dont la tenue ou le comportement sont contraires à la décence.

CHAPITRE 11 : SANCTIONS

Article 83 : Sans préjudice des peines prévues par les lois et règlements, toutes les dispositions du règlement général de police, en ce compris les sanctions, sont d'application pour le présent règlement.



*Une belle avancée des fossoyeurs du service des Sépultures.
La rénovation de l'entrée du cimetière de Saint-Nicolas.*





1. LE CPAS

Service énergie du CPAS de Saint-Nicolas

Le CPAS se voit confier dans ses missions, l'aide énergétique.
 Vous avez des difficultés pour payer vos factures d'eau, gaz et électricité ?
 Les travailleuses sociales du service peuvent vous aider en analysant votre situation sur base d'une enquête sociale.

Comment faire ?

Venir à une permanence sans rendez-vous les lundi et mardi de 9h00 à 11h00, chaussée de Gaulle, 1 à 4420 Saint-Nicolas.

Ou

prendre rendez-vous via le 04/220.54.06 ou le 04/364.28.61

Conditions :

Résider sur le territoire de Saint-Nicolas et être locataire ou propriétaire du logement que vous occupez.
 Vivre seul, en couple, famille monoparentale, famille.

Etre indépendant, employé, ouvrier, bénéficiaire d'un revenu de remplacement (pension, allocations de chômage, indemnités de mutuelle, allocation pour personne handicapée, revenu du CPAS).

Service insertion sociale (SIS), bilan après un an de fonctionnement

Les bénéficiaires du CPAS de Saint-Nicolas peuvent participer à différents ateliers les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Au programme, cuisine, bricolage, sorties culturelles.

Pour fêter son année de fonctionnement, le SIS met en place un atelier bien-être.

Chaque atelier accueille une dizaine de participants.

Le but de ces rencontres est de permettre aux bénéficiaires de renouer des liens avec d'autres personnes et de participer à la vie sociale, rompre l'isolement et permettre d'augmenter la confiance en soi.

La travailleuse sociale en charge de ce service est Madame TORNABENE.

Pour tout renseignement : 0456/34.16.37 ou samantha.tornabene@cpasdesaintnicolas.be

Excursion à Pairi Daiza

Le 14 juillet dernier, le CPAS organisait une journée détente avec les enfants des bénéficiaires.

Accompagnés du personnel du Service Social, ils ont pu découvrir le célèbre parc zoologique et les 7000 animaux venus des quatre coins du monde.

Suivez-nous sur Facebook :

CPAS de Saint-Nicolas

**Adresse mail pour tout
renseignement :**

info@cpasdesaintnicolas.be



2. LA RÉSIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Participation au Banquet communal

Le 22 septembre et le 6 octobre, une partie des résidents s'est rendue au banquet des pensionnés. Ils ont pris un car pour se rendre à cet événement. L'ambiance était au beau fixe ; quel plaisir de pouvoir participer à cette festivité. L'équipe encadrante a permis à tout un chacun de passer un agréable moment. Rien de mieux qu'un bon repas, de la musique et quelques pas de dance pour passer une belle journée.



Nos résidents sont sportifs

Pour répondre à des demandes de résidents qui souhaitaient bouger plus, la résidence a fait l'acquisition d'une table de ping-pong. Cette table permet en plus de créer du lien entre les résidents. Il y a déjà eu de beaux échanges et nous espérons pouvoir assister à de nombreuses parties endiablées.



3. LE LAVOIR SOCIAL ET LE MAGASIN DE SECONDE MAIN

Poussez la porte de notre nouvelle boutique et venez vivre la mode autrement...

La P'tit Boutic vous reçoit du lundi au vendredi, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

Vos vêtements ne vous plaisent plus, envie de faire du neuf dans votre garde-robe...

Mais vous ne savez que faire de votre précédente collection ...

Les vêtements que les uns ne portent plus, font parfois le bonheur des autres !

« Pensez malin pensez à notre boutique de seconde main »

Nos conseillères ont pour mission de leurs donner une seconde vie et ce, dans le but de maintenir notre service aux citoyens.

Vos dons et dépôts, vous permettent de poser un acte concret pour l'écologie : moins de déchets, moins de gaspillage...mais aussi faire preuve de solidarité.

Aidez-nous à lutter contre l'exclusion sociale. Pensez à déposer vos dons dans notre boutique et ceux-ci seront remis aux personnes précarisées.



Au fil de la lessive - lavoir du C.P.A.S.

TRAVAIL EFFECTUÉ	CAPACITÉ MACHINES	TARIF	
<i>Lessive - séchage et pliage du linge</i>	<i>De 5 kgs à 7 kgs</i>	<i>6,00 €</i>	
<i>Idem</i>	<i>Moins de 5 kgs</i>	<i>4,50 €</i>	
<i>Repassage</i>	<i>Particuliers</i>	<i>9,00 €/h</i>	
	<i>Habitants de St-Nicolas</i>	<i>8,00 €/h</i>	
	<i>Collectivités</i>	<i>6,00 €/h</i>	
	<i>OMNIO BIM</i>	<i>4.50 €/h</i>	
<i>Nettoyage couette</i>	<i>Tout public</i>	<i>1 pers. : 10,00 €</i>	
		<i>2 pers. : 15,00 €</i>	
<i>Livraison à domicile</i>	<i>Tout public</i>	<i>2,60 €</i>	
<i>Couture</i>	<i>Tout public</i>	<i>7,50 €/H</i>	



Remplacement de la clôture
à l'école communale de la Coopération



Placement d'une nouvelle barrière
à l'école communale des Botresses



Rénovation des sanitaires
à l'école communale des Botresses



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 à 4420 Saint-Nicolas
Tel : 04/254.71.17 / E-mail: pcs@saint-nicolas.be
Facebook : Plan de Cohésion Sociale Saint-Nicolas
Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

L'ATELIER WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise un atelier tous les jeudis de 8h30 à 11h30 à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous (accompagnement individuel d'1h/participant)

Inscription et renseignements 0479/97.00.63
Service gratuit.



BUDGET PARTICIPATIF

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Vous êtes une ASBL, un groupe de citoyens...

Vous avez des idées pour votre quartier, pour la Commune ...vous souhaitez rentrer un projet mais vous ne savez pas comment vous y prendre...

Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 04/254.71.17.

TECHNIQUES ET ACTIVITÉS POUR UN MIEUX ÊTRE

- Atelier bien être femmes : Gymnastique douce, stretching et relaxation

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

Horaires : - lundi 10h00-11h30 Salle de gymnastique École Van BELLE.
- Mardi 10h00-11h30 Hall omnisport salle de danse
- Jeudi 13h30-15h00 Hall omnisport salle de danse

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle) et 1,00 €/séance.
Renseignements et inscriptions : Danielle FORTEMPS 0470/60.07.12

- Atelier « Gym Zen » :

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 10h00 à 11h30

à la salle de judo (rue des Écoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)
Prix : 1,00 € par séance et 5,00 € de cotisation pour l'assurance annuelle
Renseignements et inscriptions au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

QUELQUES ACTIVITES LIEES A L'ATELIER BIEN ETRE FEMMES

Sorties socio culturelles

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité.

Tous les trimestres, une journée **Sortie femmes** est organisée et proposée aux participantes.

Un **petit déjeuner** au féminin, organisé tous les 2 mois. Moment convivial, favorisant la rencontre.

Un « **goûter intelligent** » buffet santé autour d'un exposé, une mini conférence sur des thèmes qui touchent les femmes mais aussi en lien avec la gestion du stress.



RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal de l'emploi aide toute personne domiciliée à Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les lundi et jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470/60.51.89
jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du mercredi et du vendredi mais également chaque mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toute personne qui en fait la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI - 0471/85.56.85



« MEUBLEZ-VOUS »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ? En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon états, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles ou si vous désirez au contraire en profiter, il vous suffit de prendre contact avec Filip VENTO au 0470/13.14.06.

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et seulement celui en bon état sera accepté et distribué.



SALON DE COIFFURE SOCIAL

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes bénéficiaires de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.



Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	6,00 €
	Coupe + brushing	12,00 €
	Coupe + mise en plis	6,00 €
	Permanente + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration racine + coupe + brushing	15,00 €
	Mèches + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	25,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	25,00 €
	Coulage	6,00 €
Chignon	6,00 à 15,00 €	
Services hommes	Coupe homme	6,00 €
	Coupe tondeuse	4,00 €
Services enfants	Coupe garçon	4,00 €
	Coupe fille	4,00 à 6,00 €
Services étudiants à partir de 12 ans	Coupe garçon	5,00 €
	Coupe fille	9,00 €
	Coloration + coupe + brushing	14,00 €
	Mèches + coupe + brushing	15,00 €

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter ALAIMO Stefania / WITHOF Emilie au 0471.85.56.85

PÉDICURIE SOCIALE

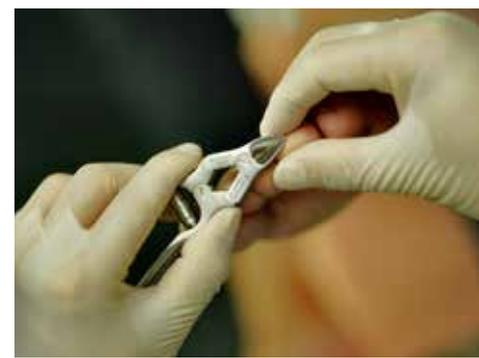
Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.



Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS

Vous fréquentez nos colis alimentaires?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?

Vous résidez à Saint-Nicolas?

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec l'assistante sociale Caroline STERCKX

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85

BESOIN D'ÉCOUTE, D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DÉMARCHES...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• **GUICHET SOCIAL**

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- *Information et orientation générale sur les services existants.*
- *Demande de renseignements sociaux divers.*
- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*

Contact et rendez-vous

Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas - Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas - 0471/85.56.85

• **OPENADO**

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psycho-médico-social.

Service d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – Difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

Tous les jeudis sur rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE, psychologue détachée de la province de Liège)

Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- *Personne de contact : Samuel HAZEE*
- *En nous contactant au 0479/97.01.05.*
- *En envoyant un mail à : openado-saintnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).*
- *En vous rendant directement au lieu de permanence.*





Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

• **Service Papillon**

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 an

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi et mercredi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11



ACTIVITÉS À LA MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

ATELIER ÉCRITURE POÉTIQUE. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Tous les lundis de 13h00 à 16h00.

G.A.C. Vous désirez manger sainement? C'est possible grâce au groupe d'achat commun de légumes et fruits biologiques! Tous les mardis de 17h00 à 18h00.

HALTE D'ACCUEIL ITINÉRANTE « BÉBÉBUS ». Accueil à des enfants de St-Nicolas entre 1 et 3 ans dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi de 9h00 à 16h00. **5,00 € / enfant.**

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX coordinatrice

0473/76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

BOÎTE À LIVRES. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

TABLES DE CONVERSATIONS EN FRANÇAIS PRATIQUE. Vous voulez apprendre le français dans la convivialité autour d'une tasse de café! Un nouveau groupe s'organise, le lieu et l'horaire doivent encore être confirmés. N'hésitez pas à vous inscrire.

ATELIER THÉÂTRE (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h00 à 16h00 – GRATUIT.

ATELIER TRICOT SOLIDAIRE. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 9h30 à 11h30. 2 Euros/ participation.

ATELIER DANSE COUNTRY : organisé par le Comité de quartier du Pansy, tous les lundis de 18h à 21h00 (suivant niveau d'apprentissage) 4,00 €/cours. Info et inscription : 0498/03.05.76.

COURS DE CUISINE – accommodage des restes et recettes petit budget. Renseignement Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

LE SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00 – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC : Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.

Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0497/97.00.63

Nouveau à la Maison de quartier....

ATELIER « LES CLÉS DU BIEN-ÊTRE » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation Pour un public mixte.

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : 14h00 à 15h30

2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : 18h15 à 19h45

2,00 €/séance – à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96



Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h00 à 16h00.

Atelier peinture : tous les mardis matin

Renseignements : 0471/85.56.85

PORTRAITS DE FEMMES

Projet né du besoin identifié de développer l'estime de soi et la confiance en soi. Fondement de l'épanouissement personnel et professionnel.

Module de 5 ateliers (5 mois) où divers thèmes sont abordés. Des professionnels intègrent les divers ateliers et vont aider les participantes à explorer et découvrir de nouvelles ressources en elles.

Pour plus d'informations :

Danielle FORTEMPS 0470/60.07.12 - Antony GAGLIANO 0479/97.00.63



ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA MAISON DE JEUNES

Tu as des envies, des idées d'activités ou de projets à mettre en place...Viens nous rejoindre! Une équipe d'animateurs et d'animatrices est là pour te soutenir dans tes projets les plus fous!

Chaque semaine : des ateliers de danse urbaine, de boxe, d'écriture et de rap mais aussi du soutien scolaire avec des professeurs volontaires, du théâtre stand-up et des rencontres et échanges sur divers thèmes qui te préoccupent (le genre, les voyages, l'immigration, la pauvreté, ...). Des moments d'accueils collectifs sont également organisés où nous pouvons nous retrouver, échanger, discuter, nous soutenir, jouer, rire, ...

L'identité de la Maison de Jeunes de Saint-Nicolas

L'Atelier est une **Maison de Jeunes reconnue et agréée par la Fédération Wallonie Bruxelles.**

Nous accueillons essentiellement des jeunes entre 12 et 26 ans. Nos objectifs sont centrés sur l'éducation et le développement de la citoyenneté. Nos missions consistent à co-construire avec les jeunes des outils qui les encouragent à devenir des citoyens critiques et solidaires désireux de s'impliquer dans la société.

La MJ est une porte ouverte sur le monde, un lieu de réflexion, un tremplin vers la participation sociale, économique et culturelle des jeunes ou des moins jeunes.

La Maison de Jeunes est située au 96 rue Florent Joannès dans le quartier du Pansy. L'ancienne école regroupe aujourd'hui plusieurs services communaux et associatifs : la maison de quartier du Plan de Cohésion Sociale, le comité de quartier du Pansy, la halte d'accueil itinérante "Bébé bus" et la ludothèque "Mille lieux de vie".

Qu'est ce qui est proposé ?

Horaire type de la Maison des Jeunes pour les jeunes de 12 à 26 ans :

Les lundis

ACCUEIL de 17:00 à 19:00 / Accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

Les mardis

ÉCOLE DE DEVOIRS de 17:00 à 19:00 / On démarre avec un moment de détente et de connexion à soi pour expérimenter le calme, la confiance et l'estime de soi. (30 minutes) Ensuite, place au soutien scolaire avec des professeurs confirmés en mathématique, en science et en langues. Notre proposition : travailler au calme, reprendre confiance, revenir au niveau, soutenir.



ATELIER BOXE de 18:00 à 19:30 / Initiation mixte à la boxe. En plus des bienfaits physiques de ce sport, la boxe permet d'apprendre à canaliser son énergie, à se contrôler et à respecter les autres.

Les mercredis

ACCUEIL de 14:00 à 21:00 / Accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

ATELIER ROBOT de 13:30 à 15:30 / Atelier d'introduction à la programmation et à la construction de robot.

DANSE 11 ans et + de 16:00 à 17:00 / L'expression corporelle, le rythme, la confiance en soi et en l'autre, mais également l'estime de soi, y sont travaillés. Il s'agit aussi de mobiliser les expressions corporelles sur base de thèmes choisis, discutés, réfléchis. La finalité est la création de chorégraphies et l'apprentissage de la scène.

DANSE + de 14ans - PROJET OPERA de 17:30 à 19:30 / Projet artistique qui mêle danse et rap/chant sur la scène de l'Opéra Royal de Wallonie à Liège. Répétitions de danse tous les mercredis de 17h30 à 19h30 à la MJ & répétitions collectives avec d'autres MJ participantes (danse et rap) à l'Opéra, 1 dimanche par mois, à partir de janvier 2023.

Les jeudis

CHANT, RAP, ECRITURE de 17:30 à 19:30 / Dans cet atelier, les jeunes découvrent **les techniques d'écriture ou du flow et de la voix**. Il s'agit de les amener à une réflexion artistique, à la découverte et l'apprentissage de l'écriture rythmique mais aussi à l'initiation de la création de musiques assistées par ordinateur (M.A.O) ainsi qu'à l'enregistrement en studio.

Les vendredis

ACCUEIL de 16:00 à 21:00 (22:00 d'avril à septembre) / Accueil collectif ouvert à tout le monde (discussion, jeux, ...)

STAND-UP de 18:00 à 20:00 / 2 fois par mois, nous nous retrouvons pour explorer la technique du stand-up, écrire et placer de l'humour dans le partage d'expériences vécues. En collaboration avec le théâtre de Liège et Hicham du Smile Comedy. Première troupe liégeoise de Stand-Up, elle est composée d'artistes d'origines diverses qui plongent le public dans un univers multiculturel et jonglent entre la fiction et la réalité.

OPEN MIC de 18:30 à 20:00 / 1 fois par mois, les jeunes de la MJ peuvent partager en public à la MJ leur travail d'écriture, de chant et de slam.

Le week-end (1X par mois)

ATELIER VOYAGE / Rencontres, créations, organisation d'activités et de sorties, ateliers cuisine du monde, séjours ici ou ailleurs. Projet d'accueil de jeunes français après les avoir rencontrés en juillet 2022. Chaque route nous ouvrira un peu plus au monde, à soi, aux autres.

ACCUEIL EN TOUT GENRE / Moments de discussions autour des relations amicales et affectives, des discriminations. Un moment dans un espace de confiance qui permet aux jeunes de s'exprimer mais aussi de débattre sur des thématiques en fonction des besoins et demandes. Cet accueil permet aussi l'expression et/ou la revendication via divers médias artistiques. (Bande dessinée notamment)

En recherche d'activités pour vos adolescent-es ces vacances d'hiver ?

Tout au long des vacances d'hiver, la MJ organise de chouettes activités pour les jeunes de 12 à 26 ans :

- **Visites de ville en Belgique, Expositions**
- **Activités sportives et/ou sorties culturelles**
- **Soirée de fin d'année et repas**
- **Journée stage d'écriture & journée stage de danse**

Programme disponible en décembre 2022 sur notre site internet www.mjatelier.be
ou via facebook/Instagram de la Maison des Jeunes L'Atelier.
(<https://www.facebook.com/AtelierMJSaintnicolas>)

Qu'est ce qu'il s'est passé à la MJ cet été et à la rentrée? Plein plein de choses...

L'été 2022 a été magnifique à la MJ de Saint-Nicolas :

Deux séjours d'une semaine avec les jeunes dont un en France dans une Maison de Jeunes près de Lyon.

Plusieurs journées d'activités fun : Accueil et jeux d'eau, funny games et sports, bubble foot, atelier danse découverte, accueil en tous genres, atelier d'écriture avec ScanR et un tournoi de basket avec barbecue pour finir l'été en collaboration avec la maison de quartier.

Des sorties pour ouvrir l'esprit et apprendre : une journée d'initiation à la pêche, la visite de « Sparkoh » le parc scientifique de Frameries, la participation au festival Esperanzah, une journée à la mer du nord, un incroyable accrobranche, la visite de la ville de Namur !

Notre rentrée...

Le 24 septembre les jeunes de l'atelier écriture, chant et rap ont été sur scène au Festival Hurbayn.

Le 27 septembre c'était la journée porte ouverte « Passe à la maison » organisée avec le soutien du comité de quartier du Pansy. Une journée de découverte pour les jeunes et leurs parents, des initiations à divers ateliers (robot, boxe, chant/rap), la rencontre avec nos animateurs et même des jeunes sur scène proposant leur slam, leur rap, leur chant et un moment de danse collective.

Le 1^{er} octobre, nous sommes allés à la journée porte ouverte « Barbecue de l'amitié » au centre d'accueil de l'Espérance. Nous sommes ravis de partager des moments de fêtes et d'échanges avec les jeunes migrants. Encore une fois, les jeunes de la MJ ont mis de l'ambiance avec leurs propres textes et créations.

Le 14 octobre nous avons organisé le débat : "Et si nous réseau'nions ?". Première rencontre de notre série de 3 soirées débat "Jeunes & change".

Une soirée pour s'informer et discuter ensemble. Un moment où nous avons tenté de réfléchir entre jeunes et adultes aux utilisations et à la place des nouvelles technologies et des téléphones portables dans nos vies. Au programme? La rencontre et des échanges avec les jeunes et le partage d'un projet/séjour de la MJ, l'intervention du service spécialisé « AVAT Prévention » et pour finir un délicieux apéro dînatoire.

Les vacances d'Automne ont été bien occupées avec les activités suivantes :

- Une journée du projet voyage à la MJ.
- Un atelier « échange à travers la danse » en partenariat avec le centre d'accueil Croix-Rouge de Saint-Nicolas.
- Une soirée Halloween à la MJ (film, jeux et apéro).
- Une sortie Halloween trop cool à Walibi.

Un atelier danse avec le projet Opéra à la MJ et un atelier écriture, chant et rap.





SERVICE DE LA JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17 - GSM : 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK

Assistante sociale : Caroline STERCKX

Agent administratif : Annick HENDRICE

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

STAGES

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être...

Pour chaque stage, une garderie gratuite est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.



RENFORCEMENT PÉDAGOGIQUE

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de Printemps et trois semaines en août.

DRIVE MUT

En collaboration avec DRIVE MUT, nous organisons une à deux fois par an des **cours** pour passer le **permis de conduire théorique**. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu veux franchir la première étape de ton indépendance, n'hésite pas à nous contacter pour connaître la date du prochain module.

PERMANENCE JEUNESSE

Notre service propose un accompagnement social pour les jeunes jusqu'à 25 ans en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

C'est un espace d'écoute au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes.

L'accompagnement peut s'effectuer sur rendez-vous dans les locaux du Service Jeunesse ou de la Maison des jeunes rue Florent Joannès, 96.

PERMANENCE EMPLOI

En collaboration avec Espace Emploi, nous organisons selon les besoins des permanences à la Maison des Jeunes « L'Atelier ».

Tu veux de l'aide dans ta recherche d'un job d'étudiant ? Tu viens d'obtenir ton CESS et tu ne sais pas quoi faire après ? Tu dois rédiger une lettre de motivation et tu ne sais pas comment t'y prendre ? Nous t'accompagnons dans toutes ces démarches et bien d'autres.

Soutien aux Mineurs Etrangers non accompagnés du Centre Croix Rouge de Montegnée

Notre service est allé à la rencontre de la coordinatrice des MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagnés) du centre de la Croix Rouge installé dans l'ancien Hôpital de Montegnée.

Cette rencontre a permis d'identifier plusieurs besoins notamment un besoin d'accompagnement des jeunes dans l'apprentissage du français avant la rentrée scolaire de septembre (demande exprimée par les MENA eux-mêmes).

Afin de répondre au besoin et d'accompagner ces nouveaux citoyens dans leur intégration, notre Service a engagé un professeur FLES (Français Langue Etrangère seconde) qui a accompagné ces jeunes dans l'apprentissage du Français, ils ont pu bénéficier de 30h de cours avant la rentrée.

Bourse aux jouets :

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas. Permet d'acquérir des jouets à petits prix ou de donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus.

Cette année elle s'est déroulée le 12 novembre à la salle culturelle de Tilleur.



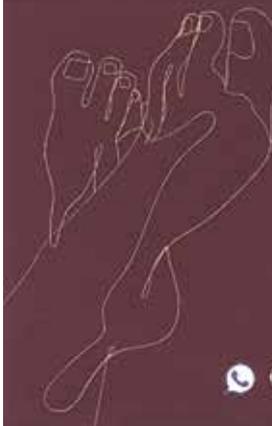
IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture

du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

**91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07**



Pédicure médicale spécialisée
Chloé Maurice

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

0494/35.87.39

RUE D'ANGLEUR 54
4420 MONTEGNÉE



LA CONFRÉRIE ŒNOLOGIQUE LI TORETTE SAINT CLAUSIENNE

a organisé son chapitre annuel le 1er octobre dernier sur le thème de l'Alsace, avec la participation du domaine Charles Boch, représenté ce jour par Alex Boch. Un menu de gala et des nectars Alsaciens étaient à l'honneur pour ce repas. Suivi des intronisations aux titres d'Ambassadeur, de Chevaliers, de Compagnons et d'Échansons.



Devise
 Calice et tastevin
 en main
 écopez étanchez

La confrérie organise des dégustations œnologiques tous les deux mois, les mardi 15 novembre 2022, 17 janvier, 21 mars et 16 mai 2023. Les dégustations sont accompagnées d'un repas sur le thème des vins choisis. Notre devise : Calice et Tastevin en main ! Écopez ! Étanchez ! Ces soirées sont accessibles à tous les amoureux du vin qui souhaitent déguster et partager un moment convivial.



Renseignements :

**André Boeckx (Président) 0497.87.05.14 -
 Mail : confrerielitorette@gmail.com**

L'U.A.C.I SAINT-NICOLAS

L'U.A.C.I Saint-Nicolas est née sous l'impulsion de 4 associations Saint-Niclausienne ayant un lien étroit avec la communauté italienne.

L'USEFF- Unione Siciliana Emigrati e Famiglia, Radio Prima, Le Pac de Tilleur et l'association Emilia Romagna.

De ces 4 entités, naît : l'Union des Associations Culturelles Italiennes de Saint-Nicolas (L'U.A.C.I).

L'idée est de réunir les forces vives pour la défense de la culture italienne sur notre entité.

Cette synergie permettant d'être plus fort lors d'organisation de manifestations.

Chaque association apportant son savoir-faire, sa logistique et son expérience.

L'U.A.C.I Saint-Nicolas a soit ses propres manifestations, ou est partenaire.

Parmi ses activités :

28 Août : "Festa Italiana" Maison des Terrils à Montegnée Partenariat avec l'équipe de l'Echevinat de la Culture.

12 et 13 septembre : Salle de Tilleur : Organisation propre : Dégustation de vins et de produits de bouche d'une région italienne.

Cette année, c'est la région de l'UMBRIA qui a été mise l'honneur.

Monsieur Ricardo Biagetti - Alimentari et Monsieur Ricardo Antano de la Cantina Terre dei Nappi, ont fait



découvrir à un large public, les vins, les fromages et les charcuteries de la Città de Bevagna.

Ce lundi 12 septembre 2022, ils ont été reçus dignement par les autorités communales et le comité de l'U.A.C.I.

Il faut souligner que cet été, une partie du comité de l'U.A.C.I Saint-Nicolas avait eu le privilège d'être reçu par Madame Anna-Rita Falsacappa, Bourgmestre de Bevagna, ainsi que par Monsieur Marco Gasparini (Echevin de la Culture) (voir photo).

Octobre : Culture Monde

L'U.A.C.I Saint-Nicolas profite de ce moment, pour vous souhaiter d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.



Pour le comité :

Ivan Gasparini :

Association Emilia Romagna Saint-Nicolas - Président

Esposito Grazio : Pac de Tilleur - Trésorier

Joseph Chiodo : U.S.E.F Saint-Nicolas - Administrateur

Melchior Di Gregorio : Radio Prima - Secrétaire



Vous aimez jardiner ?

Rejoignez notre cercle horticole !

« LE COIN DE TERRE »

est ouvert à tous,
membres ou non
membres.

Nous organisons de mars à octobre des réunions dominicales assorties d'exposés divers sur le jardinage dans une ambiance conviviale d'échange entre les participants et lors desquelles le comité peut répondre à vos questions de jardinage.

La cotisation annuelle de membre à 10 € donne droit :

- A la remise d'un large assortiment de semences potagères au mois de mars.
- A des réductions chez des pépiniéristes locaux.
- A une ristourne sur les billets d'entrées lors de manifestations horticoles.
- L'invitation à participer aux activités externes (foires aux plantes, visite de jardins, ...)
- De bénéficier, ponctuellement, de prix avantageux sur les fournitures de cultures.
- L'invitation à participer gratuitement à notre petit déjeuner annuel.

La cotisation annuelle de sympathisant à 5,00 € donne droit :

- Aux mêmes avantages réservés aux membres SANS la remise de l'assortiment de semences potagères.

Toute question est bonne à poser...nous sommes là pour vous répondre



**Prochaine réunion :
le 5 mars 2023**



LE CLUB DE MODÉLISME DE SAINT-NICOLAS

est un club de modélisme dédié à la voiture.

Nous avons deux circuits de « Slot ». Le « Slot » consiste à faire rouler des voitures au 1/32^{ème} sur des pistes plastiques. Les voitures ont un guide qui s'insère dans la fente (« slot » en anglais) creusée dans la piste plastique. Les marques les plus connues sont Scalextric en Angleterre et Carrera en Allemagne.



Voici un aperçu des activités organisées au club :

- Conception de dioramas (décors, bâtiments, peinture de personnages)
- Conception de modules électroniques (phares, poteaux d'éclairage à LED, ...)
- Ateliers à thèmes (fabrication d'une cabine de peinture, apprentissage à la peinture à l'aérographe, création et pose de décalcomanies, thermoformage, fabrication de sapins, ...)
- Décoration façon « diorama de train » du circuit 2 pistes en Carrera Evolution
- Courses sur le circuit 4 pistes en Carrera Evolution
- Participation à des courses organisées à l'extérieur
- Visites de bourses aux jouets
- Visites de clubs « amis »

Vous trouverez d'autres informations via Facebook < Club de modélisme de Saint-Nicolas >.

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse e-mail fbon@teledisnet.be ou par téléphone au 0478/800.882 ou à nous rendre une petite visite amicale.

Le club se trouve rue Malaise, 5 au pied du premier building en montant la rue. Nous sommes ouverts les lundis dès 20h00. Venez tester vos talents de pilotage (nous avons des voitures à votre disposition), venez participer à nos ateliers ou venez nous proposer toute activité liée à la voiture et au modélisme.

LE JEU DES CHIFFRES ET DES LETTRES ET LE CLUB DE MONTEGNEE :

Quarantaine ? NON : Quarantaine !

Ce mot, avec quelques autres du même acabit, ne cesse de nous rabâcher les oreilles depuis plus de 2 1/2 ans en raison de la crise sanitaire que nous connaissons tous.

Nous subissons tous les méfaits de cette pandémie et réagissons chacun au mieux.

En tant que fanatique de jeux de mots et de chiffres, je me permets de profiter de l'homonymie de ce terme de quarantaine, déjà chanté par Philippe Clay à la fin des années 60, pour vous rappeler que c'est en 1982 que notre club a vu le jour au sein du PAC de Montegnée.

40 années déjà que mettons à l'honneur ce jeu, le plus ancien de tous à la TV.

Si France 3 a décidé d'en ramener la diffusion à deux jours par semaine, nous espérons briller de nombreuses années encore, dans toute la Belgique et au-delà.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons disputé notre tournoi annuel le 19 novembre, mais nous invitons tous les amateurs à venir partager notre passion.

En 2022, nos réunions ont eu lieu 1 vendredi par mois au club et les autres vendredis en visio-conférence, mais nous espérons retrouver notre rythme de croisière chaque vendredi dès 2023.

PS. Même si mes comparaisons font référence au passé, que la nouvelle génération de Saint-Nicolas et des environs n'hésite pas à nous rejoindre afin de rajeunir nos cadres.

Georges SMETS, secrétaire du club
Adresse du club : Place Cri du Perron 24
4420 Montegnée (salle des fêtes)

Contact : Secrétaire : Georges Smets : 04/240.18.88 ou 0477/32.81.06 ou georges.smeys@skynet.be



LAMEA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas

Sentier du Homvent, 4420 Saint-Nicolas (accès parking)

Tél : 0494/628.288

lameaasbl2@gmail.com - www.lamea.be - <https://www.facebook.com/Lameaasbl>

NOS ACTIVITES :

Enfants

- **École de devoirs** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles. Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.
- **Atelier du mercredi** : activités pour enfants (atelier philo et musique, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).
- **Ciné-club-junior** : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.
- **Stages à thèmes** : durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 16h30) – 70,00 €. Prochains stages : Carnaval : du 20 au 24 février 2023

Adultes

- **Banque Alimentaire** : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois.
- **Soirée de Jeux à thèmes (Cartes, Scrabble, ...)** : un mercredi par mois dès 18h. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Restauration sur place.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou page Facebook.

SALLES DES FÊTES :

Location de 2 salles pour vos événements:

- **Salle « Les Lauriers »** pour 40 personnes : 200,00 €.
- **Salle « Le Foyer »** pour 150 personnes : 350,00 € sans cuisine et 450,00 € avec cuisine.



Locations possibles pour de nouvelles initiatives en journée et en soirée. N'hésitez pas à nous contacter.

NOS PARTENAIRES :

- **FORMAGESTION** : formation accélérée en gestion de base, salle « Les Lauriers ». Contact : 0498/32.32.47 ou connaissancesdegestion@gmail.com.



- **PPCA (Pensionnés, Prépensionnés, Chômeurs Âgés)** : groupe d'animation et de rencontres à thèmes une fois par mois de 14h30 à 16h30, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Cafagna.
- **GYM douce et stretching** : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint : 04/231.24.36 – 0478/94.87.43.
- **YOGA** : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/591.170.
- **REPAIR CAFE** : Salle « Le Foyer ». Contact : Frans Maggio 0495/38.38.13. Prochaines dates : 7 août et 30 octobre.
- **NICOSEL** : Système d'Entraide Local. Contact : Frans Maggio 0495/38.38.13.

La location des salles des fêtes, les cours donnés par nos partenaires et l'organisation des activités dépendent de la situation sanitaire et des mesures en vigueur



LE CENTRE DE LA MARIONNETTE DE SAINT-NICOLAS LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS.

Le Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas de la rue Buraufosse que vous connaissez maintenant, n'arrête pas sa progression. Pour participer à la création du pôle d'excellence du bois, le Centre va accueillir, au « Parc Astérix » un collectif lutherie. Le luthier liégeois de renommée internationale, Renzo Salvador, a choisi de venir s'installer à Saint-Nicolas pour occuper sa retraite prochaine et ainsi transmettre son savoir, son expérience et sa passion des instruments de musique en bois précieux. Ce spécialiste de la corde pincée (guitare, luth, instruments baroques...) accompagné de plusieurs de ses anciens élèves, se rendront disponibles pour former les amateurs de ce métier d'art.

De son côté, le Centre de la Marionnette continue sa progression. Sa présence de plus en plus visible lors de ses apparitions hors atelier aux fêtes du quinze août en Outremeuse, aux fêtes de Wallonie à Liège, au Festival de la Marionnette de Tilff, au Centre Bata à Huy, à Culture Monde à Saint Nicolas mais aussi grâce à son site internet www.cemsnicolas.be, une référence en la matière, font de lui un incontournable quand on parle de marionnettes.

Pour rappel, le Centre est ouvert les mercredis et samedis de 9h. à 16h. et ferme pendant les congés scolaires. Vous y serez toujours bienvenus et nous vous y attendons.

Pour le CEMSN Philippe GILLET



L'ILLUSION ACADEMIE DE MAGIE

Helloooo, nous voilà de retour pour la rentrée académique, il y a 18 nouveaux inscrits, donc nous sommes une bonne cinquantaine de membres.



LE P.A.C. Montegnée
présente

BIENNALE ARTISTIQUE DE SAINT NICOLAS PLUS DE 50 ARTISTES LOCAUX



INVITÉ D'HONNEUR

NOIR

VERNISSAGE
VENDREDI 24
MARS 2023
DÈS 19H

EXPOSITION
SAMEDI 25
DIMANCHE 26
DE 14H À 18H

SALLE DES FÊTES DE MONTEGNÉE
PLACE CRI DU PERRON 4420 SAINT-NICOLAS
ENTREE LIBRE





NET-VOLLEY RENAISSANCE

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans avoir celle-ci, vous êtes les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie de bouger pour garder ou retrouver la forme.

Venez nous rejoindre au club de net volley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant pratiquer un peu de sport sans mouvement violent. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué une discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11h00 à 12h45 et chaque vendredi de 14h45 à 16h30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Marie Machiroux au 0498.49.76.97 ou avec Patrick Isard au 0497.81.85.21 ou Danielle Anciaux au 0476.65.26.43

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio

Place Émile Vandervelde, 53c

4420 Montegnée

Tél. : 04/367.03.46

loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



• Centre de repassage

• Titres Services

• Aides ménagères à domicile

• Préparation de repas

• Courses ménagères.

Rue Adolphe Renson, 40b - 4420 Saint-Nicolas

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

04.246.90.09 - 0495.94.47.72



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

LE MOT

Une page s'est tournée. Au moment où je vous écris ces quelques mots, j'aurai cédé la place à Mme Alessandra SIMONE qui devient la nouvelle coordinatrice de la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas. Toutes ces années aux côtés de bénévoles, de personnes avec qui des liens se sont créés, des inconnus devenus des copains, des conférenciers...m'ont renforcé dans cette réflexion que seul « on ne peut rien » et « qu'ensemble, on peut beaucoup ». Ce choix que j'ai posé n'a guère été facile. Je vous remercie tous du soutien indéfectible à mon égard. Je voudrai simplement vous dire : « je ne suis jamais bien loin ». Au plaisir de vous retrouver lors de prochaines activités, juste à côté de vous.

LE VERRE À MOITIÉ PLEIN OU À MOITIÉ VIDE ?

Définition de la positivité

1. Caractère de ce qui est positif, constructif : la positivité de certaines propositions de l'opposition.
2. État d'un corps électrisé positivement.

Définition de la négativité

1. Caractère de ce qui est négatif, non constructif.
2. État d'un corps électrisé négativement.

Pourquoi le cerveau retient plus le négatif ?

*Les racines de ce phénomène sont très anciennes : en milieu hostile, ou face à des situations douloureuses ou dangereuses, le fait que le **cerveau** mémorise en priorité les données négatives, et que cette tendance imprègne l'ensemble de la situation, est un mécanisme qui permet de prendre les bonnes décisions et surtout d'anticiper ce qui sera.*

Quel est le pouvoir de la pensée positive ?

*Le **pouvoir de la pensée positive est puissant**. En effet, cette philosophie de vie apporte un mieux-être général et permet de surmonter les difficultés de la vie plus facilement. Elle nous permettrait d'être en meilleure santé physique et mentale et d'atteindre plus facilement nos objectifs.*

Comment faire pour attirer le positif ?

Pour continuer à profiter des choses positives dans votre vie, il faut toujours faire attention à vos pensées, à vos niveaux vibratoires. Et ce, en pratiquant la gratitude, le lâcher-prise, la méditation ou encore la respiration contrôlée, afin de calmer et maîtriser vos émotions.

10 trucs pour changer son état d'esprit en transformant le négatif en positif

1. **Dressez une liste des choses qui vous rendent heureux.**
Gardez-la sur vous, en tout temps, et relisez-la quand vous êtes malheureux.
2. **Modifiez votre vocabulaire.**
Utilisez des mots à connotation positive ou neutre. Dites « je vais me souvenir de trimballer mon para pluie aujourd'hui » plutôt que de dire « j'ai peur d'oublier mon parapluie demain matin ».
3. **Promenez-vous les bras dans les airs.**
En plaçant vos bras dans les airs, vous vous imprégnez d'un sentiment de fierté et de confiance, qui absout tout doute.
4. **Souriez.**
Même si vous n'en avez pas envie, allez à la salle de bain et regardez-vous dans le miroir en souriant. Sans le savoir, vous envoyez des signaux positifs à votre cerveau.
5. **Fermez vos applications.**
Certains réseaux sociaux peuvent être chargés de situations ou de personnes négatives. Fermez-les momentanément.



6. Changez votre posture.

En tenant votre dos droit, vous vous assurez de changer votre état d'esprit pour le mieux. Dites adieu au dos courbé!

7. Faites jouer une musique entraînante.

Il est impossible de rester triste en écoutant Walking on Sunshine de Katrina and The Waves. Trouvez la vôtre!

8. Entourez-vous de personnes positives.

Si, pendant une période de votre vie, vous vivez des événements négatifs, entourez-vous seulement de personnes positives. Vous les connaissez!

9. Bougez.

Même si vous avez peu de temps ou d'espace devant vous, faites une série de push up ou de squat afin d'activer des endorphines dans votre cerveau.

10. Restez dans l'instant présent.

Ne laissez pas vos pensées retourner dans le passé ou anticiper le futur.

L'INFORMATION

Le programme de nos prochaines activités.

Attention : les dates sont fixées mais nous en sommes en attente des sujets !

Toutes nos activités ont lieu dans la salle du « Pavillon des Libertés »

• **Le vendredi 27 janvier 2023 à 20h:**

Conférence-débat : « Mourir dans la dignité » par le professeur François Damas.

• **Le vendredi 17 mars 2023 à 20h :**

Conférence-débat : en cours de recherche...

• **Le samedi 15 avril 2023 à 10h30 : salle de Montegnée**

Fête Laïque de la Jeunesse. La cérémonie se déroule dans les locaux de la salle des fêtes de Montegnée. Le repas aura lieu à la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas, dans la salle du Pavillon des Libertés.

• **Le mercredi 26 avril 2023 à 20h :**

Conférence-débat : en cours de recherche...

• **Le mercredi 24 mai 2023 à 20h :**

Conférence-débat : en cours de recherche...

• **Le samedi 17 juin 2023 à 12h :**

Barbecue avec animation festive .

Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés » situé rue Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Renzonnet

Coordinatrice : Alessandra SIMONE

Horaire de permanence :

Mardi de 8h à 12h30 ; mercredi de 8h30 à 16h ; jeudi de 13h à 16h30 et vendredi de 8h30 à 12h30 .

Téléphone : 04/253.41.45 - E mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : la location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la culture au 0479/90.20.03



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la laïcité,

Sans tomber dans l'auto satisfaction, nous pouvons dire que notre association se porte bien. En effet, nous enregistrons une recrudescence de nos activités, le nombre des diverses cérémonies

qui nous sont demandées ne cesse d'augmenter. Manifestement, l'effet de bouche-à-oreille fonctionne bien. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour le reste, nous espérons bien pouvoir, à l'instar de cette année, organiser l'année prochaine, notre traditionnelle Fête Laïque de la Jeunesse, avec ou sans la collaboration du CAL provincial. C'est, faut-il le dire une étape extrêmement importante dans notre programme de manifestations.

Car en effet, pour nous, la laïcité est, entre autres choses, une quête de recherche de liberté toujours plus grande pour des hommes et des femmes toujours plus responsables de leur obligation de laisser aux générations futures un monde meilleur. Cette cérémonie devrait se dérouler le samedi 15 avril 2023.

Je ne peux conclure ce petit propos sans rendre hommage à Madame Nathalie Postelmans, qui au moment de la parution de cet article aura quitté la permanence de la Maison de la Laïcité. Je ne peux que la remercier pour tout le travail qu'elle a accompli au bénéfice de nos deux A.S.B.L., avec une disponibilité, une qualité d'écoute et de travail indéfectible.

Cependant, Nathalie Postelmans restera à nos cotés lors de toutes les cérémonies laïques. Elle continuera d'assurer le suivi au niveau du Comité Humaniste d'Action Laïque.

Nous restons, plus que jamais, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité Humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un évènement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

- **PARRAINAGE**
- **MARIAGE - UNION**
- **NOCES D'OR – VIE COMMUNE**
- **FUNÉRAILLES**

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/263.01.42.

Madame Nathalie Postelmans, Secrétaire Adjointe .Tel :0497/143.045

En cas de non retour, la permanence de la Maison de la Laïcité, au 04/2534145, qui relayera votre demande.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président et la Secrétaire adjointe ne seraient pas joignables, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).

**NOUVEAU : une adresse mail pour le Comité Humaniste d'Action Laïque de Saint-Nicolas.
Une question ? Un souhait ? chalstnicolas4420@gmail.com**

Le Président, Serge Muzin.



LA RÉGIE DES QUARTIERS

Bienvenue à la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas !

La Régie, qu'est-ce que c'est ?

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une ASBL qui réalise conjointement deux types d'actions : l'amélioration du cadre de vie des différents quartiers sur la commune et la réinsertion socio-professionnelle en offrant une préformation aux demandeurs d'emploi.

Deux axes de formations possibles : ouvriers polyvalents et métiers de l'Horeca.



La section « ouvriers polyvalents » réalise différents chantiers sur la commune de Saint-Nicolas, à la demande des Habitations Sociales. Comme sa dénomination l'indique, les tâches proposées aux stagiaires sont multiples et variées : entretien des espaces verts, pose de clôtures, ramassage des encombrants, gestion du compost du quartier, ...

Les stagiaires de la section « ouvriers polyvalents » sont également formés à divers travaux d'entretien et de manutention, tels que des chantiers de peinture, le désencombrement de

logements, petites réparations diverses, le tout encadré par des professionnels. Le manqué d'expérience n'est pas un problème pour nous, chaque stagiaire évolue selon son propre rythme.

Les journées ne se ressemblent pas à la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas ! Voici d'autres missions qui nous sont également confiées : montage et démontage de chapiteaux pour les nombreuses activités qui ont lieu sur la commune, détagage, distribution des bulletins communaux, aide à la préparation des salles communales, ... et encore beaucoup d'autres actions qui nous permettent d'offrir



à nos stagiaires ouvriers, une formation diversifiée.

La section « HORECA » avec notre restaurant social, ouvert à tous, donne aux stagiaires, l'occasion d'approcher les métiers de la restauration tels que la cuisine, le service au bar et le service en salle.

Si une des deux formations t'intéresse, n'hésite pas à nous contacter afin de fixer un rendez-vous au 0498/900.903. Inscriptions tout au long de l'année !



NOUVELLE INITIATIVE DE LA RÉGIE DES QUARTIERS ! EFT LA COOPÉRATIVE

Parmi de nombreuses possibilités de formation au sein de votre Commune de Saint-Nicolas, s'est créé une Entreprise de Formation par le Travail nommée « La Coopérative » en filière HORECA.



La Cafétéria des Terrils, lieu emblématique Culturel et centré sur l'Environnement, se professionnalise pour accueillir des stagiaires tout au long de l'année. Ceux-ci sont formés grâce à l'expérience hôtelière d'un formateur sur place jour après jour.

L'EFT guide ses candidats durant un an et demi de formation à raison de 35h/semaine et également dans leurs démarches administratives et sociales afin d'optimiser leur réinsertion socio-professionnelle. Chaque candidat inscrit bénéficiera d'un suivi globalisant tous les aspects de la vie professionnelle mais aussi sociale. Grâce à un accompagnement individualisé et centré sur les objectifs personnels du stagiaire, nous proposons une formation professionnalisante dans les métiers de bouche.

La formation dispense des cours de français et mathématiques ainsi que des cours théoriques sous forme d'Ateliers didactique qui se réfèrent à des mises en situation pratique du métier de commis de cuisine et de salle.

La Coopérative a plus d'une corde à son arc ! Avec ses nombreux contacts dans le milieu de la restauration, vos accompagnateurs pourront vous amener en fin de formation vers un stage d'une durée déterminée en Entreprise de qualité, afin de rendre la formation la plus représentative du métier, en dehors de notre centre d'insertion.

Durant toute la formation, vous serez amenés à vous surpasser et à enrichir votre expérience même si celle-ci démarre d'un rien. Aucun prérequis n'est nécessaire à l'entrée en formation. C'est pour cela que vous pouvez venir vous inscrire à n'importe quel moment, sans expérience précise dans

le domaine et ce, en lien avec votre projet individuel de formation. Celui-ci sera établi par votre agent d'insertion, suivi et adapté en fonction de vos besoins et objectifs. Nous serons également amené à collaborer à la fin de votre parcours dans le cadre de votre « projet post-formation ».

Si vous cherchez à vous perfectionner dans l'HORECA, à rencontrer des personnes de tout horizon et de tout orientation professionnelle, cette formation est faite pour vous. Les candidats acceptés à l'entrée seront non soumis à l'obligation scolaire, auront 18 ans et inscrits comme demandeurs d'emploi.

A terme, une attestation de fin de formation « commis de petite restauration et de salle » est fournie au candidat, grâce à laquelle, ses chances de trouver un travail dans le domaine sont maximisées.

**Pour toute information, veuillez contacter le 0471/53.12.12 ou le 04/368.61.39
ou par email : lacooperative@saint-nicolas.be**





LE SERVICE DU PROTOCOLE

Vous allez fêter vos noces d'or, de diamant, de brillant... ? N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, les samedis suivants à 11h30.

Pour tout renseignement :

***Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04/254.71.25
ou par mail : nathalie.postelmans@saint-nicolas.be***

N'oubliez pas de faire votre demande au service du protocole, rue de l'Hôtel Communal 1er étage. Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

Noces d'Or célébrées du 1^{er} juillet 2022 au 31 octobre 2022 :



***Mr & Mme SARDA - AVOLA :
le samedi 3 septembre 2022***



EVENEMENT MARIAGES ET SAINT-VALENTIN 2023

Le jour de la Saint-Valentin, vous souhaitez faire de votre mariage civil un moment inoubliable ?

Pour cette occasion, la soirée du mardi 14 février 2023 sera dédiée aux futurs époux.

***Pour toute demande, veuillez vous adresser au service du Protocole :
nathalie.postelmans@saint-nicolas.be***





LE SERVICE DE L'ACCUEIL

Depuis le mois de septembre 2021, les horaires de l'accueil à la population sont modifiés. Désormais, vous pouvez joindre tous les services via la centrale de l'accueil au 04/252.98.90 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h30 à 12h00.

L'hôtesse d'accueil située directement à l'entrée de l'Administration de Saint-Nicolas, rue de l'Hôtel Communal 63, a pour mission de :

- **Répondre aux appels téléphoniques et diriger la population vers les services adéquats.**
- **Vendre des sacs poubelles rouges. Le gros rouleau de 10 sacs est à 13,00 € et le petit rouleau de 10 sacs est à 7,00 €. Les sacs PMC ne sont pas vendus à l'accueil, vous les trouverez dans votre hypermarché.**
- **Analyser les attentes de la population afin de guider les personnes vers le service concerné.**
- **Distribuer les formulaires de demande, notamment pour les conteneur, pour les déménagements, les documents de surveillance police pour les vacances...**

Nous tenons à rappeler que « l'Accueil » est un service particulièrement mis à rude épreuve. La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les diverses demandes. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. L'hôtesse tente de répondre aux mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services réduits n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. Vous l'aurez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration.

Nos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux sollicitations de nos habitants.





Télé-Accueil

Liège



Télé-Accueil Liège : quelqu'un à l'écoute 24h/24 et 7j/7 au n°107

L'ASBL Télé-Accueil est un service d'aide anonyme par téléphone accessible gratuitement 24h sur 24 à toute personne en difficulté. Depuis 50 ans, Télé-Accueil Liège compte sur l'engagement d'une équipe d'écouterants volontaires qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique. La ligne d'écoute est accessible à tous les habitants de la Commune.

Vous avez besoin de parler à quelqu'un ?

Vous vous sentez seul avec l'impression d'un poids lourd à porter ? Vous avez des difficultés à trouver quelqu'un à qui parler ? Vous cherchez une écoute bienveillante et attentive ? Composez gratuitement le numéro 107 à n'importe quel moment pour parler à un écoutant volontaire. Télé-Accueil Liège offre, à tous ceux dans le besoin, un espace de parole anonyme et confidentiel. L'association donne la possibilité aux personnes en difficulté de mettre des mots sur leur souffrance, de prendre du recul par rapport à un vécu difficile, de voir plus clair dans sa situation afin de remobiliser ses ressources. L'échange peut également permettre à la personne de se réorienter vers un service d'aide plus spécialisé.

Vous souhaitez devenir écoutant bénévole ?

Vous souhaitez vous rendre utile et vous impliquer davantage dans la vie sociale ? Vous voulez consacrer une partie de votre temps à l'autre ? Rejoignez les volontaires du Centre d'écoute ! Il s'agit d'une équipe composée de personnes de tout âge et de tout horizon qui s'engagent dans une mission de solidarité forte. Le rôle des écoutants est de créer un espace d'écoute pour accueillir au mieux la parole des appelants anonymes. L'association organise une formation à l'écoute dans le but de familiariser les candidats écoutants aux techniques de l'écoute active avec une alternance théorie et pratique notamment à travers des jeux de rôles. Chaque écoutant engagé dans la pratique profitera d'un accompagnement continu par une équipe de professionnels. Vous souhaitez poser votre candidature ? Prenez contact avec le secrétariat de Télé-Accueil Liège.

Pour contacter l'équipe de Télé-Accueil Liège :

Téléphone secrétariat : 04 342 77 78
E-mail : tele.accueil.liege@gmail.com
Site internet : www.tele-accueil.be

IGG

IMMOBILIER

— L'IMMOBILIER AUTREMENT —



RUE EMILE JEANNE 43



RUE MUREBURE 98



PLACE-DES-FUSILLES 4



RUE DU PENSY 219



GÉRANT:
GAGLIARDO GRÉGORY
0489/84.99.99

**NOS BIENS
À SAINT-NICOLAS**
**RENCONTRENT TOUJOURS
AUTANT DE SUCCÈS !!!**

NOUS EN CHERCHONS D'AUTRES



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884

SERVICE DU COMMERCE 2022

13^{ÈME}

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-NICOLAS

DU JEU. 15/12 AU DIM. 18/12
SITE DE LA MAISON DES TERRILS

ACCESSIBLE PAR LES RUES :
CHANTRAINE ET LAMAY - 4420 SAINT-NICOLAS

- DÉGUSTATION DE PRODUITS RÉGIONAUX
- SPÉCIALITÉS DE NOËL
- ANIMATIONS

**DIM. 18
APRÈS-MIDI FAMILLES**

- GRIMAGE
- SCULPTURE DE BALLONS
- PASSAGE DU PÈRE NOËL
- RENCONTRE AVEC TES PERSONNAGES DISNEY PRÉFÉRÉS



UNE INITIATIVE DU SERVICE DU COMMERCE,
EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DE LA CULTURE ET DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA RÉGIE DES QUARTIERS ET AVEC LE
SOUTIEN DES TRAVAUX DE LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS.

NOSTALGIE

Saint-Nicolas

1074
RADIO
Prima